

FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX
MODÈLE DE DOCUMENT DE PROJET



United Nations
Peacebuilding

DOCUMENT DE PROJET DU PBF

Pays: République Démocratique du Congo

TITRE DU PROJET : PECINA-Unarmed Protection and Engagement of Civilians Against Violence/Protection et Engagement non armés des civils contre la violence

NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) : N/A

Modalité de financement du PBF :	Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust Fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires) :
<input type="checkbox"/> IRF	<input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale national
<input checked="" type="checkbox"/> PRF	<input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale régional
Nom du fonds d'affectation spéciale :	

Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) : UNFPA (Agence chef de file, Agence des Nations unies), Nonviolent Peaceforce (NP) (OSC/ONGI)

Liste des partenaires d'exécution supplémentaires, gouvernementaux et non gouvernementaux : spécifiez le type d'organisation (gouvernement, ONGI, OSC locale) : Transculturel Psychosocial Organization (TPO) est une ONG nationale et un partenaire de mise en œuvre de UNFPA ; OIM, PNUD et HCR (collaboration technique) qui appuient la Protection Civile du ministère de l'intérieur et la gouvernance sécuritaire au Sud Kivu ; sur le terrain, UNFPA, NP et ses partenaires d'exécution collaboreront avec les LPCs (Local Protection Committees), les Ministères du Plan, de l'intérieur, de sécurité au Sud Kivu, la Division provinciale du plan, Division provinciale de la jeunesse, la coordination des alertes précoce, la Division provinciale du genre et famille, les Comités provinciaux et territoriaux de la jeunesse (CPJ et CTJ), les réseaux de femmes et des jeunes et toutes autres organisations qui font un travail similaire sur le terrain dans le domaine de prévention de la violence.

Durée du projet en mois^{1 2}: 24 mois et plus

Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet : L'Est du pays et les autres régions fortement touchées par les conflits armés, avec un focus initial et prioritaire sur le Sud-Kivu.

Le projet relève-t-il d'une ou plusieurs des fenêtres de priorité PBF spécifiques ci-dessous :

- Initiative de promotion de l'égalité des sexes³
- Initiative de promotion des Jeunes⁴
- Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix)
- Projet transfrontalier ou régional

¹ La durée maximum des projets IRF est de 24 mois et PRF de 36 mois.

² Le commencement officiel du projet est la date du premier transfert du budget du projet de la part de MPTFO aux(s) entité(s) récipiendaire(s), comme indiqué sur la page du MPTFO Gateway.

³ Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de l'égalité des genres (GPI).

⁴ Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de la jeunesse (YPI).

Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) :

UNFPA : \$698,710.00

Nonviolent Peaceforce (NP) : \$1,801,290.00

IOM : Collaboration technique

Total : \$2,500,000.00

*Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.

Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) : N/A

PBF 1 ^{ère} tranche (50%) :	PBF 2 ^{ème} tranche* (50 %) :	
UNFPA : \$ 349,355	UNFPA : \$ 349,355	
NP : \$ 900,645	NP : \$ 900,645	
Total : \$ 1,250,000	Total : \$1,250,000	

Fournir une brève description du projet (décrire le principal objectif du projet ; ne pas énumérer les résultats et les extrants) :

Cette initiative vise à renforcer la sûreté et la sécurité des communautés touchées par les conflits au Sud-Kivu grâce à une approche innovante et fondée sur des données probantes, connue sous le nom d'Intervention Civile de Paix/Unarmed Civilian Protection (ICP/UCP) pour la protection non armée des civils. Cette approche met au centre les membres des communautés locales pour la prévention de la violence et la promotion d'une paix positive. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du désengagement de la MONUSCO des provinces de l'Est de la RDC (Sud Kivu, Nord Kivu et Ituri), notamment en réponse au transfert des tâches de la Mission aux services gouvernementaux (appelé 'transition') et aux risques accrus de violence communautaire qui pourraient en découler.

Les deux organisations UNFPA et NP détenant l'expertise dans le domaine de protection non armée des civils et prévention seront responsables de ce projet de protection des civils avec des rôles et responsabilités claires. NP s'occupera de toutes les activités communautaires, création des liens avec les membres de la communauté en prenant en considération les structures déjà existantes, notamment celles mise en place par la MONUSCO, accroître le sentiment de sécurité par la présence protectrice et des activités de gestion et de réduction des conflits violents. UNFPA s'occupera du renforcement des capacités des agents informateurs et fournisseurs de services du système d'alerte précoce au niveau provincial affilié au service de la Protection Civile (ministère de l'intérieur provincial) ainsi que le suivi, coordination, appropriation nationale par le plaidoyer stratégique et plaidoyer dissuasif.

Résumez le processus de consultation du projet dans le pays avant la soumission au PBSO, y compris avec le Comité de pilotage du PBF, la société civile (y compris les organisations de femmes et de jeunes) et les communautés de parties prenantes (y compris les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés) :

Le développement de ce projet a suivi un processus inclusif et participatif, et se basant sur l'expertise de NP dans d'autres contextes de transition et auprès de missions de maintien de la paix (Soudan, Soudan du Sud). Le processus de consultation a pris en compte les idées des jeunes et des femmes vivant dans les zones de conflit, dans les zones accueillant des réfugiés et des déplacés internes à cause des conflits dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu, et d'Ituri, ainsi que les provinces de Mai-Ndombe, plus précisément dans les territoires de Kwamouth et Kenge.

Du 15 au 30 mars 2024, NP et UNFPA ont effectué une mission d'évaluation au Sud et Nord-Kivu plus spécifiquement à Bukayu, dans la ville d'Uvira, dans la plaine de Ruzizi (ville de Sange) et à Kalehe. L'équipe

d'évaluation a rencontré des acteurs nationaux et régionaux à Kinshasa et à Goma (Nord-Kivu). Elle a organisé cinquante entretiens semi-structurés avec des chefs de communautés, des travailleurs humanitaires, des représentants d'agences des Nations Unies, de la MONUSCO, des autorités gouvernementales, des autorités religieuses et des organisations de la société civile (OSC), ainsi que quatre discussions de groupe avec différents segments de la société civile, y compris des femmes, des jeunes et des chefs locaux des communautés locales, chacun comprenant 9 à 16 participants (voir le rapport d'évaluation pour plus d'informations).

Dans le souci de garder la cohérence et de consolidation des acquis du travail effectué par la section de Protection civile de la MONUSCO (PoC), les partenaires suivants ont été consultés avant la mission d'évaluation des besoins en terme de protection civile au Sud-Kivu: MONUSCO (en particulier Affaires Civiles et le personnel de PoC à Goma et Bukavu), Bureaux provinciaux de UNFPA en RDC ; ONU Femmes, OIM ; secrétariat national et provincial pour la mise en œuvre des résolutions 1325 et 2250 ; ONG de consolidation de la paix : Forum des ONGI (Kinshasa) et dans l'est de la RDC : Uhuru Knowledge Center (Nord Kivu), Centre de Résolution Conflits (Ituri) ; Beni Peace Forum (Nord Kivu) ; Bureau de Soutien de la Paix (Nord Kivu). En outre, le personnel des bureaux locaux décentralisés de UNFPA a consulté les communautés touchées par les conflits dans les régions susmentionnées, par le biais de 10 sessions de groupes de discussion, en vue de mettre en place un projet visant à protéger les civils de la violence. Les participants aux groupes de discussion ont été identifiés parmi les bénéficiaires des projets existants actuellement mis en œuvre au Nord et au Sud-Kivu. Le rapport de la mission d'évaluation est accessible via le lien suivant : <https://nonviolentpeaceforce.org/ucp-in-context/>.

UNFPA et NP ont également mené des consultations avec des organisations non gouvernementales telles que Interpeace, Interface, Partenariat pour la Protection Intégrée (PPI), Transcultural Psychosocial Organization (TPO), Gingando, ONG et les confessions religieuses catholiques avec une forte influence à travers la commission de paix de l'Église. NP s'est entretenu avec des ONG nationales et des experts locaux de consolidation de la paix, tels que Uhuru Knowledge Center, ainsi que des activistes des droits humains. En plus des ONGs, des jeunes et des femmes, UNFPA a pris en compte les opinions et suggestions des agences sœurs des Nations Unies exprimées au cours des sessions de développement du plan de transition pour le Sud Kivu suite au désengagement de la MONUSCO de cette province en 2024 et les risques qui y sont liés. UNFPA a également consulté les institutions gouvernementales, y compris le ministère de la jeunesse par l'intermédiaire du département de la jeunesse, le secrétariat national pour la mise en œuvre de la résolution 2250.

Des consultations ont été également menées auprès des Ministères de l'intérieur et du plan au Sud Kivu, Gouverneur du Sud Kivu, Protection civile, Gestionnaire du système d'alerte précoce (SAP), HCR, l'OIM, la MONUSCO, le PNUD, l'UNICEF, l'Equipe Provinciale Intégré de Transition (EPIT) Sud Kivu, le DPO, le DPPA, le HCDH, l'OCHA, le PBF, l'UA et plusieurs États membres qui ont suscité un intérêt pour le potentiel de l'ICP à apporter une valeur ajoutée aux efforts en matière de Protection des Civils (PoC) de l'ONU et à faire partie d'une approche plus global de réduction de la violence susceptible d'améliorer l'environnement de protection des civils.

Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes⁵ : 2

50.34 % et \$1,258,622.68 du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes :

⁵ Score 3 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

Expliquez brièvement par quelle (s) intervention (s) principale (s) le projet contribuera à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes⁶ : Le projet va promouvoir l'équité entre hommes et femmes à travers des interventions transformatives. Il renforcera et/ou créera des équipes de protection des femmes (EPF) et des équipes de protection des jeunes (EPJ) afin de soutenir le leadership des femmes et jeunes femmes en protection communautaire. Ces équipes recevront une formation sur des sujets tels que la résolution des conflits, la prévention de la violence sexuelle et sexiste et la sécurité des communautés, ce qui leur permettra de participer activement à la protection de leurs communautés et de remettre en question les normes sexistes néfastes. Des réunions et des dialogues sur la sécurité communautaire tenant compte de la dimension de genre garantiront l'inclusion des femmes dans les processus de prise de décision concernant les mesures de sécurité locales, promouvant ainsi des politiques tenant compte de la dimension de genre. Les initiatives économiques permettront aux femmes d'acquérir des compétences de formation et d'accéder à des activités génératrices de revenus, afin de réduire leur dépendance économique et de renforcer leur rôle dans le développement de la communauté. En encourageant des mécanismes de protection communautaires inclusifs, le projet vise à créer un environnement sûr qui favorise la sécurité des femmes et des filles, leur autonomie et leur participation active à la construction d'une paix durable.

Degré de risque du projet⁷ : 1

Sud-Kivu 1

Le projet teste-t-il de nouvelles approches : Yes No

Est-ce que la conception du projet intègre des considérations liées au climat, à la paix et à la sécurité : Yes No

Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement⁸) :

2.3 prévention/gestion des conflits

Le cas échéant, le résultat de l'UNSDCF auquel le projet contribue : Priorité stratégique 2 de l'UNSDCF 2024-2028 : «Gouvernance efficace, Etat de droit et protection des populations au service d'un développement inclusif et d'une paix durable en RDC» - et en particulier l'Effet 2.2 : D'ici 2029 les populations congolaises, notamment dans les zones en conflit et post-conflit dans la perspective du désengagement de la MONUSCO, vivent dans un environnement de sécurité améliorée, de paix durable, de justice plus efficace, de cohésion sociale et sont mieux protégées contre toutes les formes de violence (armées et non armées) et plus résilientes face aux effets des conflits.

Objectifs et cibles de développement durable auxquels le projet contribue : SDG16 – Promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives pour le développement durable, assurer l'accès à la justice pour tous et mettre en place des institutions efficaces, responsables et inclusives à tous les niveaux. Étant donné que le projet vise également à renforcer l'action et le leadership des femmes dans les processus de paix et de sécurité, SDG 5 est également pertinent

Type de demande :

Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :

Nouveau projet :

⁶ Veuillez consulter la note d'orientation du PBF sur les calculs de marqueurs de genre et la consolidation de la paix sensible au genre

⁷ 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats

2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

⁸ (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) Etat de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ;

(4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

SIGNATURES DU PROJET :

<p>AGENCE RECIPIENDAIRE⁹</p> <p><i>Nom :</i> <i>Nonviolent Peaceforce</i> <i>Nom de la Représentante :Tiffany Easthom</i></p> <p><i>Signature</i> <i>Nom de l'agence :</i> <i>Date et visa :</i></p> <p></p> <p>Tiffany Easthom (Jan 13, 2025 09:02 GMT)</p>	<p>Représentant du gouvernement national</p> <p><i>Nom : Nyenbu Mbwizyit Biyane</i></p> <p><i>Signature</i> <i>Titre :</i> <i>Date et visa :</i></p> <p></p>
<p>UNFPA</p> <p>Mady Biaye</p> <p>Représentant Résident de UNFPA en RDC</p> <p><i>Signature</i> <i>Nom de l'agence :</i> <i>Date et visa :</i></p> <p></p> <p>Signed by: 9AF8FB26122A440...</p>	<p>Coordinateur résident</p> <p><i>Nom : Bruno</i></p> <p><i>Signature</i> <i>Titre :</i> <i>Date et visa :</i></p> <p></p> <p></p>
<p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</p> <p>Elizabeth Spehar</p> <p><i>Signature</i></p> <p>Sous-Secrétaire générale chargée du Bureau d'appui à la consolidation de la paix</p> <p><i>Date et visa :</i> 20 January 2025</p>	

⁹ Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF (4 pages max)

- a) Décrire brièvement les conclusions principales de l'**analyse de conflit** en ce qui concerne les principales thématiques du projet. Comment le projet compte-t-il répondre aux causes structurelles et principaux facteurs de tensions / conflits ? Fournir une analyse des acteurs clefs et des principales parties prenantes ayant un impact ou étant sensibles aux principaux facteurs de tension visés par le projet. Cette analyse doit être sensible au genre et à l'âge.

La RDC a connu des conflits et des problèmes de sécurité importants au cours de ces dernières décennies et l'Est du pays a été le plus affecté par les conflits armés et l'instabilité dû à des problèmes et des questions politiques externes et/ou internes non résolus au niveau national et régional (région des Grands Lacs). **Ces conflits ont causé d'énormes pertes en vies humaines, des milliers de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur du pays, la destruction d'infrastructures et d'équipements communautaires, et la rupture de la cohésion sociale.** Selon l'UNOCHA, il est estimé qu'en 2024, 25,4 millions de Congolais font partie face à des multiples vulnérabilités, dont 50,6 % de femmes. En outre, selon les chiffres de UNOCHA de 2024, 7,2 millions sont déplacés à l'intérieur du pays, dont nombreux en raison d'attaques et d'affrontements armés.

Le Sud-Kivu est au centre de crises multiples et imbriquées, marquées par des conflits intercommunautaires et intracommunautaires. L'intensification des affrontements avec les M23 au Nord-Kivu a aggravé la situation de protection au Sud-Kivu, provoquant des déplacements massifs de population vers le territoire Kalehe et reconfigurant les alliances entre les groupes armés. Cette situation alimente les tensions intercommunautaires liées aux litiges fonciers, aux conflits ethniques et aux luttes de pouvoir. Le risque d'une aggravation de cette situation délicate à la suite du **départ de la MONUSCO de la province en 2024** est également à prendre en considération. Dans le cadre de la feuille de route du gouvernement du Sud Kivu pour la transition et le plan d'appui des Nations Unies à la transition au Sud-Kivu y lié, 5 zones chaudes les plus touchées par les conflits ont été identifiées, à savoir Uvira, Fizi, Kalehe, Mwenga et la ville de Bukavu. La mission d'évaluation de UNFPA et NP en mars 2024 a permis de mettre en avant que les zones les plus touchées par les conflits intercommunautaires au Sud Kivu sont les territoires d'Uvira, de Fizi et de Kalehe.

Par ailleurs, le sentiment d'insécurité au Sud-Kivu a conduit à la création de groupes armés pour la survie et l'autoprotection communautaire. Ces groupes recrutent des jeunes filles et garçons au sein de leurs communautés, s'affrontent entre eux, attaquent les civils, mènent des actions de pillages, d'extorsions et parfois des cas de violences sexuelles à l'encontre des populations. Selon les organisations et individus rencontrés par UNFPA et NP ces cinq derniers mois (novembre 2023-mars 2024), plus de 105 cas d'abus et d'atteinte aux droits de l'homme ont été commis par les différents groupes armés dans les territoires visités de Uvira et Kalehe. **Les femmes et les filles sont touchées de manière disproportionnée par les violences sexuelles et sexistes, y compris les viols et l'exploitation sexuelle à l'encontre de femmes et de filles déplacées de force.** Le désengagement de la MONUSCO a suscité également des inquiétudes quant à un vide sécuritaire potentiel qui pourrait mettre en danger les jeunes dont le rôle est essentiel dans les processus de conflit et de paix. Les avancées des factions armées les exposent à des abus sexuels, au travail forcé et à l'enrôlement dans des groupes armés. Jeunes filles et garçons sont recrutés volontairement ou de force et participent à des actes de criminalité et de violences communautaires sans nécessairement avoir pleinement conscience des conséquences de l'intégration à ces groupes.

Cette escalade souligne l'urgence d'une approche du désengagement de la MONUSCO soigneusement gérée, comme le soulignent les discussions au Conseil de sécurité, qui mettent l'accent sur la nécessité d'éviter un vide sécuritaire et de prévenir le déclenchement d'un conflit régional. Dans ce contexte, le Conseil de sécurité a également validé, avec sa résolution 2746 (2024), un soutien des Nations Unies à une Mission offensive de la

Communauté de développement de l'Afrique australe en RDC (SAMIDRC). Ce soutien inclut une assistance logistique et technique pour soutenir les efforts de la SAMIDRC dans la stabilisation de la région.

Conforme au plan désengagement conjoint, qui prévoit le déploiement concomitant et adéquat des forces de défense et de sécurité congolaises accompagnant le désengagement de la Mission onusienne afin d'assurer la PoC, le désengagement de la MONUSCO augmentera la pression sur les FARDC et la Police Nationale pour défendre les territoires afin de protéger les civils. Cependant, étant donné qu'elles se concentreront probablement sur les points chauds stratégiques du Nord-Kivu et de l'Ituri, il est probable que le Sud-Kivu connaîtra certaines des plus grandes lacunes en matière de protection des civils, ce qui rend encore plus urgente la mise en place d'initiatives communautaires constructives telles que l'ICP/UCP pour renforcer les mécanismes locaux existants et développer d'autres compétences sociales et personnelles afin d'améliorer la protection des civils et la réduction de la violence. **La soumission de ce projet est justifiée par l'urgence et le besoin de prendre des actions concernant l'escalade de la violence contre les civils dans un contexte de désengagement de la MONUSCO, de propagation de groupes armés et le besoin croissant en termes de protection des civils.**

L'achèvement du récent désengagement de la MONUSCO du Sud-Kivu (juin 2024) et la fermeture des bases de protection armée au Sud-Kivu terrain créé des lacunes substantielles dans la protection immédiate des civils menacés à court terme et contribuent à des déficits dans les capacités des communautés à développer et à soutenir les infrastructures locales de sécurité et de protection à l'avenir. **À la lumière de ce retrait, les acteurs locaux de la consolidation de la paix sont de plus en plus réceptifs aux initiatives de protection civile qui peuvent combler le vide laissé par le désengagement de la MONUSCO**, qui a menée de nombreuses activités de protection civile par l'intermédiaire de ses différentes composantes dont la section des affaires civiles. Ils tendent la main aux organisations de l'ONU et autres partenaires pour qu'ils s'engagent à renforcer les initiatives locales en faveur de la paix et de la sécurité qui permettent de prévenir et d'atténuer la violence, ou de veiller à ce que les survivants et les victimes de la violence soient pris en charge et reçoivent une réponse.

En utilisant les méthodologies de l'ICP, NP comblera les lacunes de protection particulièrement graves liées aux problèmes de sécurité dans et autour des camps de personnes déplacées, entre autres dans les camps à proximité des bases dans des zones où la MONUSCO s'est retirée, en répondant à des problèmes tels que le harcèlement et l'intimidation, les discours de haine, les informations erronées, la marginalisation ethnique et/ou religieuse, et la violence sexuelle et sexiste. NP fournira une protection physique immédiate et travaillera avec la communauté pour développer des compétences et des systèmes à long terme pour la résolution des conflits et la prévention de la violence. En particulier, NP mobilisera et travaillera avec les femmes et les jeunes pour identifier les mécanismes, stratégies et activités de protection communautaire existants, et les aidera à construire, renforcer et amplifier la protection menée par la communauté. Cette action sera coordonnée avec d'autres acteurs humanitaires et de développement, en particulier celles destinées aux femmes et aux jeunes, ainsi que des efforts visant à renforcer le secteur de la sécurité afin de combler les lacunes existantes et d'améliorer les capacités des forces de sécurité à assurer la protection des civils. Pour combler ces lacunes et répondre à ces préoccupations, il est essentiel d'agir maintenant, avant que la situation sécuritaire ne se détériore et que la violence ne s'intensifie, afin de renforcer les capacités des communautés locales à s'engager dans des méthodes d'autoprotection non violentes.

Analyse des Acteurs de Paix ¹⁰		
Dénomination	Rôle	Zone(s)
MONUSCO	PoC et Peacekeeping	Nord-Kivu et Ituri ¹¹
SAMIDRC	Protection armée	Nord et Sud-Kivu ¹²

¹⁰ Selon le rapport du Groupe des Experts du 4 juin 2024, S/2024/432

¹¹ Résolution 2717 (2023) S/RES/2717(2023)

¹² SAMIDRC press release of 4 January 2024 <https://www.sadc.int/fr/node/5230>

FARDC	Protection armée et éventuelle collaboration pour la réponse aux alertes d'insécurité	Toutes les provinces
PNC	Prévention de la violence, participation aux comités locaux de paix et de sécurité.	Toutes les provinces
Les comités locaux de paix et de sécurité et Barza communautaire	Cadres communautaires pour la prévention de la violence	Les trois territoires du sud Kivu : Uvira, Kalehe, Bukavu
ONG et ONGI	Cf. Tableau résumé des interventions existantes	Nord et Sud-Kivu

- b) Une brève description de la façon dont le projet s'aligne avec / soutient **les cadres stratégiques gouvernementaux et des Nations Unies existants**¹³, et comment il garantit **l'appropriation nationale**. Si ce projet est conçu dans un pays PRF, décrivez comment l'objectif principal fait progresser un objectif stratégique pertinent identifié par le processus d'éligibilité.

Le 21 novembre 2023, les Nations Unies et le gouvernement de la RDC ont co-signé **un plan de désengagement complet de la MONUSCO**, marquant ainsi une étape décisive vers le transfert des responsabilités en matière de sécurité et de protection aux autorités nationales. Ce transfert nécessite un accompagnement accru aux niveaux national et local par les entités humanitaires, de paix et de développement. Dans le cadre du transfert des responsabilités de la MONUSCO vers les autorités nationales, UNFPA et d'autres agences, fonds et programmes des Nations Unies, ainsi que les ONG et la société civile, joueront un rôle essentiel de soutien aux autorités nationales, y compris pour combler les lacunes en matière de protection pendant et après le retrait progressif de la mission de la RDC. Dans le cadre de la protection des civils, l'UNFPA en partenariat avec NP a prévu de renforcer la capacité des mécanismes communautaires et des stratégies de protection basées sur l'approche ICP.

UNFPA et NP vont créer des synergies avec d'autres projets visant les mêmes objectifs de protection des civils par les méthodes non armées. Plus précisément, des synergies seront créées avec le projet police de proximité de l'IOM, le projet 2.0 de UNWOMEN/UNFPA, la campagne sur la résolution 2250 du PNUD et collaborateurs, les actions de protection sociale et de résolution des conflits de HCR, ainsi que d'autres initiatives d'amélioration de la gouvernance sécuritaire avec différents partenaires présents sur terrain. Une collaboration solide avec la capacité résiduelle de la MONUSCO et les médias locaux qui traitent de sujets de la non-violence est prévue pour conserver les acquis des actions antérieures réalisées.

Il est prévu de faire des rencontres avec les partenaires en équipe ou en bilatéral afin de maintenir cette bonne collaboration pour éviter la duplication des actions et assurer la complémentarité.

En outre, ce projet s'inscrit dans le cadre du plan d'appui des Nations Unies à la transition au Sud-Kivu (2024-2025) et jouera un rôle essentiel dans le renforcement de la protection des civils, la réduction de la violence communautaire et la promotion de la cohésion sociale dans les zones 'hotspots' ciblées par ce plan. Il complète les initiatives dans la priorité 'Protection des civils' du plan (en particulier le résultat 1.5), en visant en particulier les territoires de Bukavu, Uvira et Kalehe, et quelques actions de plaidoyer dissuasif à Fizi, en soutenant les efforts de protection locaux par le biais des méthodes ICP. Plus précisément, il offrira un soutien aux intervenants communautaires des ONG locales, aux agents informateurs du système d'alerte et aux comités locaux de paix et sécurité (CLPS). Ce projet va également contribuer au pilier paix du triple Nexus dans le contexte de la transition à la suite du désengagement de la MONUSCO. Les efforts de collaboration selon

¹³ Y compris les stratégies et engagements nationaux en matière de genre et de jeunesse, tels qu'un plan d'action national sur 1325, une politique nationale de la jeunesse, etc.

l'approche Nexus visent à renforcer les mécanismes de protection locaux, en améliorant leur capacité à prévenir, atténuer et répondre à la violence et ses conséquences.

Ce projet complémera aussi le projet de consortium de OIM-HCR-UNDP sur la protection civile et la gouvernance sécuritaire (portefeuille PBF 2024, volet transition), qui vise à renforcer la Protection Civile, ministère de l'intérieur provincial du Sud Kivu. Alors que le projet proposé se concentre sur le renforcement des habilités des membres de la communauté et l'implication de leurs membres dans la protection civile, le projet du consortium se concentre sur le renforcement de la gouvernance en matière de sécurité et le renforcement de l'autorité de l'État en soutenant les structures qui impliquent les dirigeants politiques et administratifs. Ces deux initiatives sont complémentaires : les efforts au niveau communautaire ont besoin d'un soutien structurel pour apporter des changements réels et durables dans les comportements et les tendances. Un engagement continual avec OIM, HCR et le PNUD est donc prévu afin d'assurer la convergence entre les initiatives et afin de solidifier les résultats.

Ce projet s'aligne aussi sur la politique Nationale de la Jeunesse, la politique Nationale Genre, ainsi que le plan provincial du développement du Sud Kivu. Il répond et contribue à la mission de la direction provinciale de Protection Civile. La Direction nationale de la protection civile est aussi en charge de la coordination des alertes précoces. Cette même direction a contribué à la mission conjointe de collecte de données qui a facilité la rédaction de ce projet. La collaboration avec la direction provinciale de la protection civile sera basée sur une requête faite par cette dernière auprès de UNFPA lors de réunions de concertations avec cette direction, le responsable du système d'alertes précoces (SAP). Il sera question de former les agents informateurs du système d'alerte et les fournisseurs de services sur la démarche pro-active sur la réponse rapide aux alertes urgentes telles que les alertes en rapport avec les violences sexuelles et autres. Le projet s'aligne à la feuille de route provinciale de transition et s'inscrit au plan d'appui des Nations Unies à la transition au Sud-Kivu, notamment l'effet 1.5.4 de la priorité 'Protection des civils'. L'objectif principal du projet est de contribuer au fonctionnement des plateformes de sécurité des communautés locales, en particulier celles dirigées par les femmes et les jeunes, afin de servir de catalyseur pour l'appropriation des communautés et l'impact durable. Il s'agit notamment de renforcer des entités avec lesquelles la MONUSCO avait collaboré dans le passé, telles que les comités locaux pour la paix et la sécurité (CLPS) et les Baraza Communautaire entre autres, qui fonctionnent comme des mécanismes communautaires de transformation des conflits. Ces foras sont animés par des leaders locaux, y compris des jeunes, afin d'améliorer la résilience de la communauté et de favoriser une paix et une sécurité durables.

Bien que l'accent soit mis sur les membres des communautés et les organisations de la société civile (OSC), le renforcement des capacités impliquera également les responsables des services sécuritaires, tels que la police et l'armée nationale, afin de favoriser une compréhension et des pratiques communes en matière de protection non-violente, ainsi que de créer des opportunités de collaboration et de co-création d'activités de protection locales. Cette collaboration contribuera à combler un vide laissé par la MONUSCO, notamment le travail engagé au niveau des bases militaires qui permettait un engagement régulier et étroit avec les communautés dans les foras mentionnés ci-dessous.

Afin d'encourager l'appropriation par le gouvernement, le projet identifiera et développera des activités sur mesure qui s'alignent sur les priorités et les capacités existantes du gouvernement, promouvant ainsi une approche intégrée et durable de la protection des civils. En s'engageant directement avec les représentants du gouvernement à tous les niveaux, le projet définira les domaines dans lesquels l'implication du gouvernement peut être renforcée, comme les réunions de sécurité communautaire, les systèmes d'alerte précoce et le soutien aux initiatives locales de consolidation de la paix. En outre, des possibilités de formation et de mentorat seront offertes aux représentants du gouvernement, afin de les doter des compétences nécessaires pour adopter et adapter des stratégies de protection non violentes dans leur propre cadre. En positionnant ces activités dans le cadre d'un effort national plus large pour la protection des civils, le projet vise à favoriser l'appropriation par le gouvernement et l'engagement à soutenir ces efforts au-delà de la durée du projet.

En plus de travailler avec la police et l'armée, UNFPA et NP planifient une stratégie de plaidoyer dissuasive ciblant les influenceurs et les membres des groupes armés, visant à les persuader de s'abstenir de commettre des abus contre des civils non armés. Cette approche sera mise en œuvre par le biais des médias communautaires, principalement Radio Maendeleo au Sud-Kivu, ainsi que par le biais des organisations de la société civile nationale comme TPO et des leaders communautaires qui peuvent influencer et/ou atteindre les membres des groupes armés. En intégrant ces initiatives au sein des entités nationales et provinciales, le projet promeut un cadre durable pour la coopération et vise l'appropriation au niveau local et national. Tout ceci contribuera à combler le vide créé par le départ de la MONUSCO et renforcera également la résilience en termes de sécurité en renforçant la collaboration entre les protecteurs communautaires et les structures de sécurité publique.

Cette approche implique également une continuité dans l'appui aux relations étroites entre les membres de la communauté, les autorités nationales et les acteurs de sécurité au niveau local. Cela s'inscrit dans l'effort de contribuer à la protection des civils au sein d'une infrastructure de paix plus large. Ce projet complémentera les efforts engagés par OIM dans ses interventions sur la police de proximité, notamment des sessions de formation.

- c) Une brève explication de la façon dont le projet comble les lacunes stratégiques et financières et complémente toute autre intervention pertinente, financée par le PBF ou autrement. Fournissez également un bref **résumé des interventions existantes** dans le secteur de la proposition en remplissant le tableau ci-dessous.

Nom du projet (durée) / structure	Donateur et budget	Orientation du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
Intervention « Police de proximité : Projet Professionnalisation de la Police »	IOM avec un budget de 1 million au Sud Kivu	Former les officiers de police et les OPJ à adopter des méthodes et des approches qui créent plus de confiance entre eux et la communauté	Bien que ce projet forme la police pour la confiance de la communauté, nous nous concentrerons sur la protection au niveau communautaire et sur la coopération avec la police formée.
Protection Civile (Bureau de coordination Provinciale du système d'alertes précoce)	Renforcement prévu dans la feuille de route provinciale pour la transition (2024-2025)	Collaboration efficace pour la protection des civils au niveau communautaire à travers le Programme de Police de proximité en partenariat avec IOM	Dans le cadre de services comme réponses aux alertes précoces, un partenariat sera établi avec la police de proximité pour protéger les civils.
Conseils locaux de sécurité et de protection (CLSP)	Pas de budget. Même si les CLSP font partie de l'architecture de la paix en RDC, ils ne sont pas dotés d'un	Réunir les représentants des communautés et les autorités locales pour discuter des risques de protection identifiés par les membres des communautés et des solutions et réponses possibles. L'objectif est de rétablir la compréhension et la responsabilité entre les communautés et leurs autorités.	Ce projet complète notre proposition en établissant une base de compréhension mutuelle et de responsabilité, sur laquelle notre projet peut s'appuyer grâce à la participation directe de la communauté et grâce à la formation. Les comités locaux vont

	<p>budget spécifique. Les CLSPs ont été appuyé par la MONUSCO et sont aussi appuyé par des autres acteurs dont des AFPs à l'Est de la RDC.</p>		<p>continuer à fonctionner sous l'encadrement de IOM et d'autres partenaires. Etant donnée que ces comités sont à base communautaire, ce projet contribuera aussi à les soutenir pour des réunions communautaires de paix et sécurité sur base volontaire, surtout dans les zones d'où la MONUSCO s'est retiré (SK).</p>
Comités de protection locaux (CLP)	Mises en place par la MONUSCO (Affaires Civiles)	<p>Les membres du comité sont élus par la communauté lors des forums communautaires. Les CPL sont censés inclure des représentants de chaque groupe ethnique présent dans la communauté, des femmes, des jeunes et des personnes déplacées, ainsi que des dirigeants communautaires. Ils ont pour vocation de permettre à la communauté d'identifier les principaux problèmes de protection et d'y trouver des solutions, et de participer activement aux conseils locaux de sécurité et de protection pour trouver des solutions aux problèmes qui dépassent la capacité de la communauté à les résoudre. Dans certaines régions, les comités de protection locaux se sont avérés efficaces pour traiter les questions de protection au sein de leurs communautés</p>	<p>Ces comités permettent aux communautés d'identifier et de traiter les problèmes de protection et de participer à des conseils de sécurité plus larges. Notre proposition complète ce dispositif en apportant un soutien et une formation supplémentaires à ces comités, renforçant ainsi leur capacité à traiter de manière indépendante et efficace les questions de protection.</p>
'Barza intercommunautaire', une des stratégies mises en place par la PoC	Structures appuyées par la MONUSCO ; absence d'un budget dédié	<p>Structure locale et traditionnelle de médiation et de résolution des conflits. Elle est composée de personnes respectées et influentes au sein de la communauté, notamment des chefs traditionnels, des jeunes et des femmes.</p>	<p>Notre proposition la complémente en intégrant des stratégies de protection communautaire et de la formation, renforçant ces efforts traditionnels avec un soutien structuré.</p>
DRC Joint réponse »War Child (consortium World vision, CARE int, Teafunds et Help a Child «	\$2,295,297.00 Ministères des affaires étrangères de la hollande	<p>Travaillant à Kalehe (secteur de Buhavu – groupements de Mubuku, Kalima, Buzi, Bulenga, Mbinga Nord et Mbinga Sud) sur l'assistance humanitaire pour la protection, ainsi que sur l'amélioration de la protection des enfants par les communautés, notamment contre la</p>	<p>Ce projet se concentre principalement sur les enfants, tandis que notre proposition répond à des besoins plus larges de protection des communautés. Notre proposition complète le</p>

		violence, les abus, l'exploitation et la négligence.	travail de War Child en étendant des mesures de protection et des formations similaires à d'autres zones et contextes, garantissant ainsi une protection plus large de la communauté.
Vigilance Community Committees	Développé et appuyé par le Cluster Protection et la PNC.	Protection directe dans les camps de déplacés, en particulier au Nord-Kivu. L'élection des membres de ces comités sera bientôt terminée. Ils seront ensuite formés à la protection communautaire. Le Cluster Protection travaille également activement sur les violations du caractère civil des camps de déplacés par le biais d'un plaidoyer auprès des autorités locales.	Notre proposition complémente cette action en fournissant un soutien et une formation structurés pour des mécanismes de protection locale, y compris dans d'autres zones, renforçant les efforts communautaires en faveur de la paix et de la résolution des conflits.
Chronical Crisis Stream (CCS) Christian Aid RDC	\$337,840.20 Irish Aid	Travaille à Kalehe (secteur Buhavu – groupements de Kalong, Mbinga Sud et Mbinga Nord) sur la réduction de la violence et la construction de la paix par l'engagement des communautés dans des processus transparents et inclusifs pour la construction de la paix et la transformation des conflits.	Notre proposition complète cette action en apportant un soutien structuré et une formation aux mécanismes de protection locaux, renforçant ainsi les efforts de la communauté en faveur de la paix et de la résolution des conflits.
Tuishi Kwa Umoja Let's Leave Together United Search for Common Ground (Mwenga et Fizi)	\$1,450,000.00 USAID, USAID Mission, Human Rights Support Mechanism (HRSM)	Favorise le dialogue et la coopération intercommunautaire constructive afin de s'attaquer aux causes profondes des conflits et de transformer les traumatismes et les normes qui entravent la cohésion sociale.	Notre proposition complète ce travail en intégrant des mesures de protection et une formation communautaire, en renforçant le dialogue et les efforts constructifs de coopération intercommunautaire afin de transformer les normes sociales et d'améliorer la cohésion.
Programme associé de mobilisation pour des organisations locales et une jeunesse active en RDC – PAMOJA-RDC ACTED	2,604,648 EUR pour Ituri, Nord Kivu, Sud Kivu, Tshopo, Maniema et Tanganyika-COFED	Travaille à Bukavu à la mobilisation des ONG locales et des jeunes pour un dialogue civil avec les autorités et met en œuvre des projets d'argent contre protection, d'argent contre travail, d'aide à la protection individuelle et de moyens de subsistance à Uvira et à Fizi.	Notre proposition complémente cela en fournissant de la formation supplémentaire et un soutien pour les initiatives menées par les communautés, renforçant

			ainsi l'impact des efforts de ACTED.
Projet « Gouvernance sécuritaire et résolution pacifique de conflits »	TPO (Transcultural Psychosocial Organization,) avec un budget de 346 0000\$	Le renforcement des capacités des dirigeants communautaires, des femmes et des jeunes, y compris des filles, réunis au sein des clubs de la paix et des comités de paix et de médiation a été assuré.	Notre proposition complémente cela en fournissant des formations structurées et un soutien pour développer des stratégies de protection locale, renforçant les efforts de ces leaders.

II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

- a) Une brève description de l'orientation stratégique et de l'approche du projet - Décrivez l'objectif primordial du projet, la stratégie de mise en œuvre et la manière dont il traite les causes ou les facteurs de conflit décrits dans la section I (doit être sensible au genre et à l'âge).

Cette initiative vise à renforcer la sûreté et la sécurité des communautés affectées par les conflits au Sud-Kivu plus particulièrement, avec une potentielle expansion au Nord-Kivu en visant les résultats suivants :

1. La violence contre les civils est réduite à travers des stratégies et méthodologies non armés
2. Les capacités des civils en protection non-armée sont renforcées
3. La réactivité des responsables (tels que la police locale et les représentants du gouvernement, les comités de sécurité communautaires précédemment soutenus par la MONUSCO, les entités religieuses, les FARDC, etc.) aux besoins de la communauté est améliorée ET les initiatives de paix et de sécurité prises en charge et dirigées par la communauté sont activement soutenues et encouragées par ces responsables.

Le projet sera mis en œuvre à travers l'ICP, une méthodologie innovante et fondée sur des données probantes qui est centrée sur les communautés locales et leur permet de prévenir la violence et de promouvoir une paix positive. Reconnaissant que la sûreté et la sécurité des communautés sont essentielles à la paix et à la cohésion sociale, ce projet travaillera côté à côté avec les communautés pour prévenir et répondre à la violence de manière proactive. L'amélioration de la sécurité crée un environnement propice à la cohésion sociale et à la construction de la paix, notamment en fournissant un espace aux membres de la communauté et les outils nécessaires pour qu'ils soient mieux équipés pour s'engager dans la gestion des conflits et le dialogue au sein et entre les communautés touchées par des conflits violents et des griefs historiques. L'approche de l'ICP repose sur l'engagement actif des responsables, y compris la police et les fonctionnaires locaux, afin de s'assurer qu'ils répondent aux besoins de la communauté, en particulier ceux des groupes marginalisés, et de favoriser une participation significative aux initiatives de paix et de sécurité. Reconnu pour son efficacité, l'ICP a été mentionné dans six résolutions du Conseil de sécurité au cours des cinq dernières années, plus récemment dans UNSCR 2717 (2023) (mandat actuel de la MONUSCO) et UNSCR 2579 (2021) sur la transition d'une mission de maintien de la paix (UNAMID) à une mission politique spéciale (UNITAMS) au Darfour. NP, qui est le plus grand organisme de mise en œuvre de l'ICP au monde, a appliqué avec succès l'ICP dans certains des conflits les plus violents du monde depuis 2002, notamment au Sud-Soudan, au Soudan, en Irak, au Sri Lanka et au Myanmar.

Ce projet complémera des autres initiatives en cours dans les zones ciblées du projet pour protéger les civils, vise à minimiser la violence communautaire et promouvre la cohésion sociale. Plus précisément, l'intégration de ce projet dans le plan d'appui des Nations Unies au Sud-Kivu offre une dimension complémentaire et stratégique à la sécurité communautaire, en particulier dans les régions éloignées et précédemment servis par la MONUSCO. Dans ces régions, les méthodologies de l'ICP combleront efficacement le fossé en soutenant

les initiatives de protection non violentes et menées localement et en se concentrant sur l'engagement de la communauté. Dans les régions qui bénéficient déjà du soutien des autres acteurs de paix, la mise en œuvre simultanée de l'ICP ajoute une dimension à plusieurs niveaux à la stratégie de sécurité. Cette approche permet de développer un cadre de sécurité plus adaptable et plus efficace, conçu pour répondre aux besoins uniques des différentes communautés et des individus. Une telle stratégie permet d'évaluer différentes approches, avec la possibilité d'étendre les modèles réussis sur la base d'évaluations complètes et d'études d'impact comparatives. En équilibrant les efforts entre les mesures de sécurité communautaire promues par les AFPs du Système des Nations Unies et les initiatives locales de l'ICP, cette stratégie vise à optimiser l'utilisation des ressources et à renforcer l'impact global des efforts de sécurité.

Ce projet est en outre basé sur les principes et valeurs des résolutions 2250 et 1325 des Nations Unies qui appellent au désengagement, à l'intégration, à la protection et au leadership des jeunes et des femmes dans la prévention de la violence et la protection des communautés. Reconnaissant que les jeunes et les femmes sont des agents clés dans le maintien de la sécurité communautaire et la promotion de la cohésion sociale en RDC, où ils constituent la majorité de la population, ce projet vise à les unir au-delà des lignes de division grâce à des activités qui encouragent la protection mutuelle sans armes. Il se concentrera sur la promotion d'une culture de non-violence et de tolérance, sur l'instauration de la confiance entre les communautés et sur le développement de compétences en matière de résolution des conflits et de techniques de protection. En outre, en engageant les femmes et les jeunes dans diverses activités socioculturelles et opportunités entrepreneuriales, ce projet cherche à créer des espaces sûrs et inclusifs pour le partage d'expériences, la compréhension mutuelle, la collaboration et l'indépendance économique. Cette approche vise à offrir des voies d'interaction sociale qui favorisent la cohésion communautaire et améliorent simultanément la résilience des groupes marginalisés en promouvant leur indépendance économique, renforçant ainsi leur capacité à contribuer à la protection des civils.

Le projet met l'accent sur les dynamiques liées au genre et à l'âge, ainsi que sur la prévention et la lutte contre les violences sexuelles et sexistes (VBSG). Cette attention est intégrée dans tous les objectifs, non seulement pour promouvoir l'inclusion dans les stratégies et les réponses de protection communautaires, mais aussi pour répondre efficacement aux défis et aux besoins distincts de certains membres de la communauté. Pour préserver le bien-être des femmes et des jeunes dans le cadre de ce projet, des protocoles complets de « ne pas nuire » seront intégrés, y compris des évaluations détaillées des risques, le suivi des réactions négatives au sein de la communauté et la mise en place de systèmes solides pour faire face à tous les défis rencontrés. Ces mesures viseront à créer un environnement sûr dans lequel les femmes et les jeunes pourront contribuer efficacement à la paix et à la sécurité sans crainte de représailles ou de préjudices.

En particulier, ce projet donne la priorité à la sensibilité au genre dans tous ces objectifs et activités, reconnaissant que les femmes et les filles sont affectées de manière disproportionnée par les conflits et font face à des défis spécifiques liés à la sûreté, à la sécurité et à la participation aux efforts de protection menés par les communautés. Reconnaissant ces impacts liés au genre, le projet intègre des pratiques sensibles au genre à tous les stades de la planification et de la mise en œuvre des activités, en veillant à ce que les stratégies et les activités de protection répondent aux besoins distincts des femmes, des hommes, des filles et des garçons. Par exemple, les sessions de formation ICP et les mécanismes de protection communautaire comprendront des approches ciblées visant à donner aux femmes et aux filles les moyens de participer efficacement et en toute sécurité aux initiatives de paix et de protection. Les femmes seront activement engagées dans des rôles de leadership au sein des équipes de protection communautaire (EPC), tandis que les jeunes, en particulier les jeunes filles, auront accès à des activités socioculturelles qui favorisent la résilience et l'engagement non violent au sein de la communauté.

Pour renforcer la sensibilité au genre, les indicateurs du projet seront ventilés par genre et par âge dans la mesure du possible, ce qui permettra d'évaluer en permanence dans quelle mesure le projet répond aux expériences et aux besoins spécifiques des différents groupes. Cette ventilation facilitera également l'analyse

sensible au genre des résultats du projet, ce qui permettra de suivre de près l'impact du projet sur les vulnérabilités et les protections fondées sur le genre. En outre, les activités visant à réduire les violences sexuelles et sexistes donneront la priorité à la protection des femmes et des jeunes filles, en intégrant des protocoles « ne pas nuire » afin d'éviter toute conséquence négative involontaire. Grâce à ces mesures ciblées et sensibles au genre, le projet vise à créer des structures de protection communautaire inclusives et résilientes qui renforcent l'autonomie de tous les groupes, contribuant ainsi à la cohésion sociale et à la paix dans le Sud-Kivu.

- b) Fournissez une « théorie du changement » au niveau du projet - expliquez les hypothèses sur les raisons pour lesquelles vous vous attendez à ce que les interventions du projet conduisent à des changements dans les facteurs de conflit identifiés dans l'analyse du conflit. Quelles sont les hypothèses sur lesquelles la théorie est basée ? Notez qu'il ne s'agit pas d'un résumé des résultats de votre projet.

(Remarque : le changement peut se produire par le biais d'approches diverses et diverses, c'est-à-dire que la cohésion sociale peut être favorisée par le dialogue, les possibilités d'emploi ou la gestion conjointe des infrastructures. Le choix de l'approche qui doit dépendre de facteurs spécifiques au contexte. Quelles hypothèses de base sur la manière dont le changement se produira ont motivé votre choix d'approche de programmation ?).

Si les communautés locales, y compris les femmes et les jeunes, sont dotées de compétences ICP et soutenues pour appliquer des méthodes non armées et non violentes afin de prévenir et de contrer les risques aigus de violence, ET que les responsables tels que la police et les fonctionnaires sont plus réceptifs aux besoins de la communauté et soutiennent activement les initiatives de paix et de sécurité prises en charge et dirigées par la communauté, ALORS la sûreté et la sécurité des communautés touchées par le conflit au Sud-Kivu (et au-delà) s'améliorent. Cela se produira PARCE QUE la violence contre les civils est directement et visiblement contrée, réduite ou prévenue par les équipes de projet, les communautés et/ou les autorités.

En plus de mettre fin à la violence, l'application de ICP change les attitudes des gens quant au rôle des armes et de la force dans la société, elle montre aux communautés un moyen pour les civils (vieux, jeunes, hommes, femmes) de contribuer directement à la sécurité et améliore leur confiance, ce qui élargit la participation des civils à l'action et au discours en matière de sécurité. En favorisant une meilleure compréhension des défis locaux en matière de sécurité et en intégrant les points de vue des communautés, ICP vise à faire tomber les barrières qui empêchent les civils d'être inclus dans les processus de paix et de sécurité. En identifiant et en défendant leurs besoins de protection, les membres de la communauté s'imposent comme des acteurs crédibles dans les discussions sur la sécurité. Cette légitimité accrue contribue à garantir un accès continu aux autorités et aux décideurs, ce qui permet un dialogue et une coopération continu. En conséquence, les communautés sont mieux placées pour influencer les décisions affectant leur sécurité, ce qui rend leurs efforts de plaidoyer plus efficaces et durables au-delà de la durée du projet. En se coordonnant avec d'autres programmes et en complétant leurs efforts, les mécanismes communautaires renforcent l'impact global de l'ICP et d'autres initiatives en matière de sécurité, en comblant les lacunes et en apportant un soutien supplémentaire en cas de besoin. Cette approche collaborative maximise l'efficacité des efforts de sécurité communautaire et de réduction de la violence, contribuant à un environnement communautaire plus sûr et plus sécurisé.

- c) Fournir une description narrative des principales composantes du projet (résultats et produits), en veillant à accorder suffisamment d'attention au genre, à l'âge et aux autres différences clés qui devraient influencer l'approche du projet. En décrivant les éléments du projet, assurez-vous d'indiquer les considérations importantes liées à la séquence des activités.

Résultat 1 : La violence contre les civils dans les zones ciblées est prévenue et contrée au moyen de stratégies non armées.

A1.1 • Présence Protectrice (NP) : Surtout dans les zones précédemment occupées par la MONUSCO et considérées comme zones 'hotspots', NP fournira une protection directe à travers une présence protectrice, des patrouilles et des accompagnements, en particulier dans les situations où les civils sont confrontés à des menaces immédiates de violence. Cette approche implique le positionnement stratégique des agents de protection dans les zones de conflit violent afin de prévenir et d'atténuer les menaces immédiates et d'y répondre. Cela peut impliquer d'accompagner des civils dans des zones militarisées, de créer des espaces sûrs pour les acteurs locaux participant aux efforts d'atténuation des conflits, de patrouiller dans des zones à haut risque ou d'escorter et d'orienter les victimes de violence sexuelle et sexiste vers des services de soutien après l'incident.

Les patrouilles sont un élément central de la présence protectrice, agissant comme des mesures proactives et réactives face à la violence potentielle. Les chargés de protection effectuent des patrouilles dans les zones à haut risque – telles que les zones de conflit, les frontières et les camps de déplacés – où les civils sont particulièrement vulnérables. Selon le contexte, les patrouilles peuvent être continues (par exemple, des rotations 24h/24, 7j/7 dans des zones hautement volatiles) ou périodiques. Les équipes de patrouille, composées généralement de deux agents ou plus, sont très visibles et interagissent avec les membres de la communauté pour recueillir des informations en temps réel sur les risques émergents. Grâce aux patrouilles, les chargés de protection peuvent intervenir rapidement pour créer des espaces sécurisés, escorter les personnes à risque ou orienter les survivants vers les services de soutien appropriés. Ces patrouilles renforcent également les réseaux locaux de protection en instaurant la confiance et le partenariat avec les membres de la communauté et les autorités locales, renforçant ainsi la résilience collective face aux menaces de sécurité.

En plus des patrouilles, les chargés de protection fournissent un accompagnement ciblé aux individus ou aux groupes, en particulier ceux qui font face à des risques accrus. Cet accompagnement, ou « présence protectrice en mouvement », est utilisé de manière stratégique pour dissuader la violence lors d'activités à haut risque, telles que lorsque des civils traversent des zones de conflit, accèdent à des services de soutien (comme ceux contre les violences sexuelles et sexistes), ou participent à des efforts de réduction des conflits. Les chargés de protection peuvent accompagner les civils afin de réduire la probabilité d'attaques, en offrant un soutien immédiat et en orientant les individus vers les services appropriés si besoin. En maintenant une présence physique rapprochée, les chargés de protection transmettent un message clair aux potentiels agresseurs que tout préjudice infligé aux civils sera observé et signalé. Cette visibilité, combinée à la présence continue du personnel de NP dans ces communautés, constitue un puissant moyen de dissuasion, réduisant la probabilité de violence et favorisant un environnement dans lequel les civils se sentent plus en sécurité.

Pour plus d'informations sur la présence protectrice, veuillez consulter le manuel UCP de NP (<https://nonviolentpeaceforce.org/ucp-manual/>).

A1.2 • Analyse Communautaire, Sensibilisation, et Suivi de la Protection (NP) : Ce projet combine des études documentaires, l'engagement en ligne (dans la mesure du possible), des discussions individuelles et de groupes pour mener des analyses et des évaluations participatives avec les communautés. Également, nous organiserons des sessions de sensibilisation dirigées par les partenaires du projet afin de favoriser les relations, la confiance et une compréhension approfondie des capacités de la communauté et des efforts de protection existants. L'accompagnement continu par les observateurs communautaires et l'équipe de projet comprend les analyses et les évaluations du contexte et des conflits, l'identification des zones à haut risque, la surveillance des violations et l'évaluation de l'accès aux services essentiels. Le suivi continu par les observateurs communautaires et le personnel du projet s'intégrera aux mécanismes existants, y compris ceux mis en place par UNFPA et l'OIM, entre autres. Le personnel du projet soutiendra les rassemblements et la rédaction de rapports pour permettre aux communautés de diriger les processus d'analyse et la

conception/adaptation du projet, ainsi qu'à s'aligner efficacement sur les capacités et les besoins des communautés.

A1.3 • Réunions Communautaires de Sécurité (NP): Ces forums chercheront à renforcer la voix représentative des communautés, incluant la diversité des sexes, des âges. Ces discussions inclusives ont pour but de plaider en faveur d'initiatives plus fortes qui améliorent la sûreté et la sécurité des civils, ainsi que le soutien de l'État ou l'aide et les services humanitaires et de développement, le cas échéant. Elles favorisent une meilleure compréhension des besoins, des motivations et des actions des détenteurs d'obligations et des communautés. Elles s'efforcent d'offrir aux communautés une plus grande clarté et une meilleure compréhension en ce qui concerne la fourniture de services, tout en facilitant des réponses plus solides et plus inclusives de la part des autorités et des agences. Ces réunions seront coordonnées à d'autres efforts similaires provenant de structures locales, à savoir les réunions et forums des Conseils locaux de sécurité et de protection (CLSP), ainsi que des Comités de protection locaux (CLP), mais également les efforts de médiation et de résolution de conflits de « Barza intercommunautaire ».

A1.4 • Plaidoyer dissuasif à l'égard des auteurs potentiels de violence (UNFPA) : Les tuteurs de résilience communautaire et les personnes influentes des auteurs de violence seront identifiés et formés parmi les membres de la communauté ; ils agiront en tant que personnes influentes pour provoquer un changement dans le comportement des auteurs potentiels de violence. Différents canaux seront utilisés, tels que les émissions communautaires diffusées par les clubs d'écoute communautaires de la radio Maendeleo, les discussions informelles directes avec les membres des groupes d'auteurs de violences, etc. Les tuteurs de résilience seront choisis par les leaders déjà existant et respectés par la communauté et même certains groupes d'auteurs de violences. Les risques que ces leaders se retrouvent en danger sont minimes car ils sont déjà respectés dans les communautés et ont une force d'influence. Le renforcement de la méthode dissuasive, les techniques de communication non violente et la négociation réduiront davantage les risques potentiels.

Résultat 2 : Les structures locales de paix et de sécurité sont renforcées et améliorées, et sont plus inclusives des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés.

A2.1 • Où requis, mettre en place et renforcer des mécanismes de protection et de consolidation de la paix inclusives et dirigés par les communautés (CPTs) (NP) : Ce projet développera et renforcera les mécanismes locaux de protection et de consolidation de la paix, tels que les Équipes de Protection des Jeunes (EPJ), les Équipes de Protection des Femmes (EPF), et les Comités de Paix. Lorsque des groupes préexistants sont identifiés, en particulier ceux qui ont reçu un soutien de la MONUSCO et d'autres agences des Nations unies, le projet se concentrera principalement sur l'amélioration et le renforcement de ces mécanismes, plutôt que sur la création de nouveaux groupes. Toutefois, dans les cas où il n'existe pas de mécanismes appropriés et où la communauté le demande, les partenaires du projet soutiendront la création de nouveaux groupes. Ces groupes communautaires, dirigés par des bénévoles, se concentrent sur la mise en œuvre de solutions locales aux problèmes de protection locaux. Grâce à des activités de renforcement des capacités adaptées et dur mesure, telles que la formation, le mentorat et la mise en réseau, les membres de la communauté acquièrent les compétences, les connaissances et les relations nécessaires pour relever efficacement les défis locaux en matière de protection. Le projet s'efforcera également de réunir les CPT au-delà des clivages afin qu'elles collaborent à des activités communes et aux questions les intéressants. Notre projet reconnaît l'architecture provinciale et vise à s'y intégrer. Ainsi, cet effort s'articulera avec toute initiative locale de système d'alerte précoce dans le cadre de la transition afin de doter la Protection Civile d'un système holistique regroupant les différents systèmes d'alerte existants.

A2.2 • Formation et Coaching (NP) : Le projet encadrera les membres de la communauté, en particulier les CPT, sur les méthodes ICP telles que la transformation des conflits, la consolidation de la paix, la prévention et la réponse à la violence sexuelle et sexiste, et d'autres sujets connexes. Ces activités permettront aux membres de la communauté d'acquérir les compétences nécessaires pour identifier, atténuer et désamorcer

les conflits et la violence. Une approche inclusive de l'élaboration des plans d'action impliquera la participation active des membres de la communauté

A2.3 • Amélioration de la participation aux activités socioculturelles (UNFPA) : Le projet soutiendra le rapprochement interethnique des leaders communautaires, en particulier les femmes et les jeunes par des rencontres socioculturelles et sportives afin briser la méfiance et la non-acceptation qui est une réalité. Des concours artistiques et sportives interterritoriaux et interethniques seront également organisés pour réduire la violence communautaire et renforcera les capacités des informateurs du système provincial d'alerte précoce.

Résultat 3 : Amélioration de la communication, de la collaboration, de la coordination et de l'apprentissage au sein des équipes de protection communautaire et des porteurs de devoirs, y compris les autorités, sur les questions de paix et de sécurité.

A3.1 • Réunions Communautaires et Plaidoyer avec les Autorités (NP) : Ce projet facilitera les réunions et autres opportunités de plaidoyer entre les membres de la communauté, les mécanismes communautaires, et les autorités locales, créant une plateforme pour un dialogue ouvert et de la collaboration, si cela n'existe pas déjà. Ces réunions permettant aux membres de la communauté d'exprimer leurs préoccupations et leurs recommandations en matière de paix et de sécurité. Les réunions communautaires sur la sécurité sont durables parce qu'elles offrent une plateforme permettant aux membres de s'engager directement auprès des autorités, renforçant ainsi non seulement leurs capacités, mais aussi leur légitimité et leur accès aux décideurs. Dans la mesure du possible, les réunions communautaires sur la sécurité s'intégreront aux structures et forums existants plutôt que d'en créer de nouveaux. Notre premier objectif est de renforcer ces systèmes existants, en nous appuyant sur ce qui fonctionne déjà, en assurant un meilleur alignement sur les pratiques locales et en favorisant une collaboration durable entre les membres de la communauté et les autorités.

A3.2 • Navette Diplomatique (NP): Dans les situations où les conflits communautaires sont caractérisés par de fortes tensions ou lorsque les parties au conflit ne sont pas en mesure ou ne se sentent pas en sécurité de se rencontrer directement, NP s'engagera dans un dialogue intra-groupe puis intergroupe, modélisera des techniques de négociation efficaces et accompagnera (et encadrera) les acteurs locaux dans la conduite des négociations. L'objectif est de parvenir à une résolution ou de créer des conditions propices pour que les parties puissent s'engager dans un dialogue direct. Si nécessaire, et quand aucun mécanisme local n'aboutit, NP peut directement servir de médiateur direct dans les conflits intra- ou intercommunaux en tant qu'élément d'apprentissage pour renforcer les capacités locales.

A3.3 • Formation et Tutorat pour la police et les autorités (NP): Les formations et tutorat pour les autorités locales, y compris les agents de police, visent à les doter des connaissances et des compétences nécessaires pour prévenir et traiter plus efficacement les problèmes de sûreté et de sécurité au niveau communautaire, y compris la violence sexuelle et sexiste. La formation sera axée sur les stratégies non armées et non violentes pour la protection et soulignera l'importance d'aligner leurs efforts avec les mécanismes et stratégies de protection communautaires. Un soutien continu sous forme de tutorat garantira l'application pratique de ces stratégies, contribuant ainsi à améliorer la sécurité et la sûreté au sein des communautés. Ces formations seront alignées à d'autres efforts en cours pour habiliter la PNC au Sud-Kivu à travers UNFPA qui est membre de l'Equipe Provinciale des Nations Unies. Entre autres, à travers le programme conjoint de police (PNUD), la formation de police de proximité (OIM), etc.

A3.4 • Les Initiatives Communautaires de ICP et les équipes de protection communautaires coordonnent et complètent les programmes de sécurité communautaire et de réduction de la violence : Le projet soutiendra la coordination et la collaboration des mécanismes communautaires avec d'autres programmes de sécurité et de réduction de la violence, y compris ceux menés par des autres acteurs de paix comme certains AFPs

actifs au SK et au NK. L'objectif est de veiller à ce que ces initiatives collaborent efficacement, en évitant la duplication des efforts et en tirant parti des ressources et de l'expertise disponibles au sein de la communauté.

A3.5 • Coordination-Suivi et évaluation (UNFPA) : Au niveau provincial et territorial, l'UNFPA contribuera et/ou facilitera les partages d'expérience de la protection des civils, réduction de la violence communautaire lors des réunions de coordination provinciales des acteurs de paix (contexte Nexus).

A3.6. • Plaidoyer stratégique (UNFPA) : Pour des raisons d'appropriation nationale et de durabilité de l'action, en collaboration avec le PNUD et d'autres agences, il est prévu d'appuyer le Département de la Protection Civile dans la révision de ses lignes directrices et de son plan d'action pour intégrer la protection non armée et la prévention de la violence communautaire comme outil de cohésion sociale et de paix. Plaidoyer auprès des institutions provinciales et nationales pour la prise en compte des indicateurs de violence liée aux conflits dans les différentes plateformes de collecte de données et pour la mise en place de stratégies de réponse rapide aux alertes relatives à la violence communautaire. Cette action va contribuer aux actions déjà mis en place par la MONUSCO car UNFPA a déjà discuté avec la coordination provinciale du système d'alerte et a promis de renforcer les capacités des agents informateurs du système d'alerte.

Utilisez l'annexe C pour lister tous les résultats, produits et indicateurs.

- d) **Ciblage du projet** – fournir une justification pour les zones géographiques, les critères de sélection des bénéficiaires, le nombre attendu et le type de parties prenantes / bénéficiaires (doit être ventilé par sexe et âge). Indiquez si les parties prenantes ont été consultées lors de la conception de cette proposition. Ne répétez pas tous les extrants et activités du cadre de résultats.

L'initiative vise à renforcer la protection et la sécurité des communautés, principalement dans le Sud-Kivu, et possiblement dans le Nord-Kivu à l'avenir.

La première phase de ce projet sert de pilote, améliorant et élargissant les activités de l'ICP/UCP basées sur la communauté pour compléter des initiatives similaires lancées par des autres acteurs, notamment ceux du SNU. Elle établit une base solide dans le Sud-Kivu pour des initiatives évolutives, servant de démonstration de faisabilité qui peut être développée de manière responsable si des fonds supplémentaires sont disponibles à l'avenir. Potentiellement, nous nous servirons des enseignements acquis au Sud-Kivu pour jeter les bases d'interventions futures au Nord-Kivu et d'étendre le projet à d'autres zones sensibles du Sud-Kivu.

Les bénéficiaires seront sélectionnés en fonction de leurs capacités et vulnérabilités à la violence et au conflit. L'accent sera mis sur l'engagement d'un large éventail de groupes ethniques au-delà des clivages identitaires. Une attention particulière sera accordée aux femmes, aux jeunes et aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) afin de garantir que nos interventions répondent efficacement aux divers besoins de ces communautés. Ces critères de sélection inclus la proximité géographique aux zones de conflit, le statut de déplacé et la vulnérabilité socio-économique. La priorité sera donnée aux zones au Sud-Kivu identifiées comme étant les plus affectées par les conflits intercommunautaires, telles que Bukavu, Uvira, Kalehe et Fizi, si possible..

Le projet a pour but qu'au moins 9,730 personnes, y compris 4,412 femmes, 1,107 filles, 738 garçons et 3,453 hommes, bénéficient directement de nos actions. Les bénéficiaires indirects seront à hauteur de 9,651 personnes. Les parties prenantes comprennent les membres des communautés locales, les leaders des communautés, la police locale, les fonctionnaires des gouvernements locaux, les entités religieuses et les FARDC. Le projet ventilerà les bénéficiaires par sexe et par âge afin de garantir l'inclusion et de répondre aux besoins spécifiques des différents groupes.

X Afin d'atténuer les risques liés à la protection des participants et des communautés, y compris les EPF, les EPJ et les comités de paix, le projet mettra en œuvre plusieurs mesures fondées sur les méthodologies de base de NP. L'approche de la protection communautaire de NP met l'accent sur l'établissement de relations solides et de confiance avec les communautés et les autorités locales afin d'améliorer la sécurité collective et les capacités de réaction grâce à des modèles de sécurité fondés sur l'acceptation. Les activités seront conçues avec la pleine participation et le leadership des communautés, en assurant la sécurité des personnes impliquées et en maintenant la confidentialité si nécessaire. Des évaluations régulières des risques et la planification de scénarios feront partie intégrante de l'adaptation des stratégies aux menaces émergentes et de la garantie de la sécurité de tous les participants. Le projet fournira une formation complète sur la sensibilisation aux risques, les stratégies d'autoprotection et les techniques de résolution non violente des conflits. En outre, des méthodes de protection directe seront employées par le personnel de NP, notamment la présence protectrice, qui consiste à positionner stratégiquement le personnel formé dans les zones à risque afin de dissuader et de prévenir la violence, ainsi que d'offrir un soutien immédiat. Des examens continus et des mécanismes de retour d'information avec les communautés et les parties prenantes permettront de s'assurer que les stratégies de protection restent efficaces et adaptées à l'évolution de la dynamique des conflits.

III. Gestion du projet et coordination (4 pages max)

- a) **Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre** – indiquez les agences bénéficiaires directes et leurs partenaires de mise en œuvre (internationaux et locaux), clarifier qui est l'agence chef de file, et expliquer ces choix, sur base des mandats, expertise, connaissance du terrain local, et capacités existantes. Veuillez remplir le tableau ci-bas pour chaque organisation bénéficiaire du projet.

Les bénéficiaires directs des fonds seront UNFPA et Nonviolent Peaceforce. Cependant, il est prévu d'initier des concertations et de se coordonner avec d'autres agences et partenaires ayant des projets portant sur la protection des civils et d'autres projets de cohésion sociale afin de renforcer les liens de collaboration et de complémentarité au Sud Kivu. Plus spécifiquement des collaborations étroites seront établies avec le projet police de proximité de l'IOM, le projet GPI 2.0 de UNWOMEN/UNFPA, la campagne sur la résolution 2250 du PNUD et partenaires, les actions de protection sociale et de résolution des conflits de HCR, ainsi que d'autres initiatives d'amélioration de la gouvernance sécuritaire. UNFPA et NP participeront et contribueront aux cadres de coordination déjà établis tels que les COPILS-PBF (comité de pilotage) provinciaux, le cadre de suivi provincial de la feuille de route pour la protection des civils et les réunions des EPNU (Équipe provinciale des Nations Unies).

UNFPA agira en tant qu'agence chef de file, assurant la supervision stratégique, la coordination et veillant à ce que le projet s'aligne sur sa mission et ses objectifs globaux. Le rôle de l'UNFPA consistera notamment à coordonner le comité directeur, à diriger le suivi et l'établissement des rapports, à assurer la surveillance financière, à gérer les relations clés avec le gouvernement et les autres parties prenantes, et à veiller au respect des réglementations pertinentes. Conformément aux activités du PRODOC, l'UNFPA mènera également des actions de plaidoyer dissuasives et stratégiques aux niveaux provincial et national, et renforcera les capacités des agents informateurs du système d'alerte précoce au niveau provincial géré par le gouvernement. NP se concentrera sur la mise en œuvre de composantes spécifiques du projet liées à son expertise, telles que les stratégies de protection à base communautaire et les initiatives de renforcement des capacités. Les activités mises en œuvre par NP sont décrites dans la section II c) ci-dessus.

Pour des raisons de coordination et d'harmonie, UNFPA et NP collaboreront avec d'autres agences de Nations et travailleront dans le cadre du plan de transition du Sud Kivu. UNFPA signera un plan de travail avec NP et avec certains de ses partenaires de mise en œuvre spécialisés dans le domaine de la paix, de la sécurité et de l'entrepreneuriat social dont TPO (Transcultural Psychosocial Organization) qui est déjà identifiée. UNFPA travaillera avec des partenaires locaux de mise en œuvre actifs sur le terrain, tels, Partenariat pour la

Protection Intégrée (PPI), Gingando ONG qui ont de l'expérience et les capacités opérationnelles pour la mise en œuvre. Les partenaires potentiels que NP a identifié incluent CEDIER, le Comité Local de Protection à Kalehe, Ebuteli, Uhuru Center, BIFERD, et AIDPROFEN (Actions et Initiatives de Développement pour la Protection de la Femme et de l'Enfant).

L'Est de la RDC regorge d'ONG locales et internationales, ainsi que de groupes de la société civile et de plateformes de coordination, qui travaillent sur la protection et la consolidation de la paix. Il est essentiel d'établir des partenariats, au moins informels, et de coopérer avec les autres. Le cloisonnement et le manque de coordination entre les initiatives et les acteurs ont malheureusement nui à l'efficacité de la réponse humanitaire.

L'équipe d'évaluation a identifié des plateformes de coordination pour l'efficacité de la programmation (éviter la duplication, partager l'analyse, les défis et les solutions, référencer les bénéficiaires, mener un plaidoyer commun, et se connecter avec des partenaires locaux potentiels) : le Cluster Protection dirigé par le HCR, la Communauté de Pratique sur la Construction de la Paix (CPP) dirigée par l'Institut Life & Peace pour le Sud Kivu et le Forum des ONG Internationales (FONGI). La CPP a confirmé que NP pouvait adhérer avant même d'être enregistrée. NP se coordonnera également avec d'autres clusters et sous-groupes clés, en particulier le CCCM, le sous-groupe VBG et le sous-groupe protection de l'enfance.

Organisation bénéficiaire	Budget total dans l'année précédente	Sources principales du budget (donateurs etc.)	Emplacement des bureaux dans le pays	Nombre de personnel existant (et combien dans les zones du projet)	Experts techniques existants pertinents au projet
Organisation de convocation : UNFPA	\$ 25 686 454	UE, Ambassade de Norvège, ECHO, Humanitarian funds, Ambassade de Canada	Kinshasa Nord Kivu-Goma, Ituri, Kasai, Sud Kivu 52 membres de staff en RDC	Nord Kivu: 18 Sud Kivu: 6 Ituri: 5	4 experts en Paix et Sécurité in Peace and Security 5 humanitaires et 10 GBV gestion de projets et programmes 3 experts en suivi et évaluation
Partenaires d'exécution : TPO	\$ 346 000	Coopération Suisse UNICEF PNUD			TPO disposent de bureaux dans différentes provinces (à préciser), un grand bureau de plus de 15 staffs au Sud Kivu, des véhicules de terrains et 3 chauffeurs.

Organisation bénéficiaire : Non-violent Peaceforce	\$ 27,000,000	European Union, Dutch Govt, USAID, United Kingdom FCDO, Ukraine Humanitarian Fund UHF, Swiss Govt SDC, UNFPA, OCHA, Plan International, NRC, BPRM, Canadian Govt, RSRTF, UN Women	South Sudan – Juba Ukraine- Odessa Philippines – Manila Iraq- Erbil Sudan- Darfur Myanmar- Yangon	0	Global Head of Programming, Global Head of People, Culture & HR, Global Programme Development and Quality Assurance Manager
Partenaires d'exécution (NP collaborera avec ces partenaires sur le terrain. Ces partenaires ne sont pas des bénéficiaires de subventions secondaires. Ils ne recevront donc pas de fonds.): CEDIER, le Comité Local de Protection à Kalehe, Ebuteli, Uhuru Center, BIFERD, et AIDPROFEN (Actions et Initiatives de Développement pour la Protection de la Femme et de l'Enfant).					

- b) **Gestion et coordination du projet** – Indiquez l'équipe de mise en œuvre du projet, y compris les postes et les rôles et expliquez quels postes doivent être financés par le projet (à quel pourcentage).

Indiquez explicitement comment l'équipe de mise en œuvre du projet garantira une expertise suffisante en matière de genre ou de jeunesse. Expliquer les modalités de coordination et de supervision du projet et assurer le lien avec le Secrétariat du PBF s'il existe. Remplissez la liste de contrôle de la préparation à la mise en œuvre du projet à l'**annexe A** et joignez les mandats clés du personnel.

Un comité technique du projet sera mis en place pour le suivi du projet afin de s'assurer que la mise en œuvre respecte les engagements du PRODOC. Ce comité impliquera des structures gouvernementales tels que la Direction de la Protection civile, la division provinciale du plan et Division provinciale de l'intérieur un point focal du Ministère du plan, les représentants des partenaires de mise en œuvre tels que TPO et d'autres ONG, UNFPA et NP. Des réunions trimestrielles, et/ou au besoin seront tenus pour discuter de l'état de mise en œuvre, des améliorations, des blocages et des solutions relatives. Nous n'aurons pas de comité de pilotage distinct pour chaque site. Cependant, nous organiserons des réunions régulières, y compris des réunions de sécurité, avec les dirigeants locaux, les membres des communautés, les autorités, les partenaires et les autres acteurs concernés sur chaque site. Ces réunions seront l'occasion d'une consultation complète et garantiront une participation significative des communautés locales au projet. Le comité de pilotage officiel se réunira dans un lieu central, par exemple à Kinshasa.

Le comité de pilotage est responsable de l'approbation et du suivi du plan de travail et de l'adoption de la stratégie de communication. Il supervise et évalue l'avancement de l'exécution du projet, en veillant à la coordination et à l'harmonisation des actions. Le comité approuve également les rapports techniques et financiers périodiques présentés par l'équipe de gestion et vérifie l'avancement des activités afin de proposer d'éventuels réajustements. En outre, il agit comme un mécanisme de coordination pour assurer l'harmonisation avec d'autres interventions sur le terrain.

UNFPA recruterà deux staffs volontaires des Nations Unies (VNU) nationaux et un consultant international qui va assurer la coordination, le rôle de lead pour un temps partiel. L'un des VNUs sera responsable du suivi et rapportage et l'autre aura la charge d'appui du système d'alerte, réponses précoces et plaidoyer. Le consultant international se chargera de mettre en place une coordination efficace du projet, l'appropriation nationale et les notes de plaidoyer. Les staffs nationaux seront basés au Sud Kivu au bureau de UNFPA Bukavu et Uvira tandis que le consultant fera 70% au niveau de Bukavu et 30 % à Kinshasa. Le consultant sera en aussi en charge de former sur l'approche de plaidoyer dissuasif et assurer l'intégration de l'approche UCP dans la stratégie de la direction en charge de la protection civile. Les 3 staff seront pris en charge par le PBF 100% car les honoraires du consultant font partie des activités, il est recruté pour faciliter la mise en œuvre du projet. Les staffs de la comptabilité et finance seront à 100% pris en charge par UNFPA.

Du côté de NP, l'équipe de mise en œuvre du projet de NP sera composée de plusieurs postes clés : le chef de mission, un chef d'équipe, six chargés de protection nationaux, deux chargés de protection internationaux et un coordinateur MEAL/développement de programme. Le chef de mission, basé au bureau central, supervisera l'orientation stratégique et veillera à l'alignement sur les objectifs de l'organisation, son salaire étant financé à hauteur de 48 % par le PBF. Le chef d'équipe, qui se déplacera entre les sites de mise en œuvre, sera financé à 100 % par le PBF, de même que les chargés de protection nationaux et internationaux, qui sont également basés dans les sites de mise en œuvre et financés à 100 % par le PBF. Deux chauffeurs, également basés dans les lieux de mise en œuvre, bénéficieront d'une prise en charge de 80 % de leur salaire par le FBP. En outre, le coordinateur MEAL et développement de programme et d'autres membres du personnel d'appui, tels que le chef de mission adjoint pour la sécurité et les opérations, le directeur financier, le directeur des ressources humaines et de l'administration, le logisticien, et les personnes chargées de l'entretien, auront des pourcentages partiels variables de leurs salaires financés par le PBF, ces allocations reflétant la proportion de leur travail

consacrée à ce projet. Tout le personnel couvert à 100 % par le PBF sera entièrement consacré à ce projet et sera recruté. Le chef de mission, le chef de mission adjoint et le coordinateur MEAI/développement de programme sont en cours de recrutement car ils seront partiellement financés par d'autres projets. Cette structure complète garantit qu'une équipe solide est en place pour mettre en œuvre et gérer efficacement les activités du projet dans le Sud-Kivu, tout en menant des interventions légères dans le Nord-Kivu.

Le chef de mission supervisera l'orientation stratégique et veillera à l'alignement des objectifs du projet sur les objectifs de l'organisation. Les chefs d'équipe géreront les opérations quotidiennes et coordonneront les activités sur le terrain. Le responsable de subvention et du suivi et de l'évaluation sera chargé des processus de suivi et d'évaluation. Les agents de protection internationaux et les agents de protection nationaux fourniront une expertise spécialisée et travailleront directement avec les communautés pour mettre en œuvre des stratégies de protection et des efforts de plaidoyer.

Les chargés de protection sont non seulement essentiels pour assurer la sécurité des communautés vulnérables, mais ils sont aussi les exécutants directs du projet. Ils sont chargés d'assurer une présence physique dans les lieux à haut risque afin de dissuader toute violence potentielle, d'effectuer des patrouilles régulières et d'accompagner des individus ou des groupes dans les zones où la menace de violence est élevée. Les chargés de protection s'engagent directement auprès des membres de la communauté, en favorisant la confiance et en établissant des relations afin de comprendre les besoins locaux en matière de protection, ainsi que d'identifier les risques émergents et d'y répondre. Ils travaillent en coordination avec les communautés locales, les autorités, les agences humanitaires et les leaders communautaires pour établir un réseau de sécurité réactif, facilitant les efforts de prévention et les réponses rapides aux incidents. En outre, les chargés de protection dispensent des formations et des conseils sur la résolution des conflits et les stratégies de protection non violentes, permettant ainsi aux communautés d'améliorer leur propre sécurité. En tant qu'acteurs directs de la mise en œuvre, ils veillent à ce que les mesures de protection et les initiatives de renforcement des capacités du projet soient effectivement mises en œuvre, favorisant ainsi la mise en place de structures de sécurité résilientes et dirigées par les communautés, qui contribuent à créer un environnement durable pour la paix et la protection.

La coordination et la supervision du projet seront gérées par le biais de réunions d'équipe internes régulières dirigées par le chef d'équipe, afin de garantir l'alignement des activités sur les objectifs du projet et la résolution rapide des problèmes. Les efforts de coordination externe comprennent le maintien d'une communication cohérente et la présentation de rapports réguliers au secrétariat du PBF, aux autorités locales, à l'Equipe Provinciale des Nations Unies au Sud-Kivu et au Nord-Kivu, aux dirigeants communautaires et aux organisations partenaires afin de favoriser la collaboration et d'éviter la duplication des efforts. Cette approche collaborative sera déterminante pour maintenir la cohérence et l'efficacité du projet, avec des mises à jour et des rapports fournis aux parties prenantes pour assurer la transparence et la responsabilité tout au long du cycle de vie du projet.

UNFPA et NP maintiennent des engagements forts en matière d'égalité entre les hommes et les femmes, cela fait partie intégrante des opérations et des valeurs de nos organisations. L'engagement de NP à l'égalité des genres est suivi et assuré par notre système de ressources humaines, BambooHR, et le responsable mondial du personnel, de la culture et des ressources humaines en rend compte au conseil d'administration. Bien que nous n'ayons pas actuellement de spécialiste du genre et de la jeunesse pour ce projet, nous donnons la priorité au recrutement de personnes ayant une expertise en matière de genre et de jeunesse et nous assurons une formation continue à l'ensemble du personnel. Cela permet de s'assurer que les considérations relatives au genre et à la jeunesse soient systématiquement intégrées dans tous les aspects de nos projets, favorisant ainsi l'inclusion et la sensibilité aux divers besoins et perspectives.

- c) **Gestion des risques** – Identifier les risques spécifiques au projet et la manière dont ils seront gérés, y compris l'approche de mise à jour des risques et d'ajustement du projet. Inclure une approche Ne Pas Nuire et une stratégie d'atténuation des risques.

Ce projet s'engage à adopter une approche « Do No Harm », fondée sur des analyses initiales approfondies du conflit et de la dynamique sociopolitique, ainsi que des risques spécifiques dans chaque zone opérationnelle. Ces analyses, réalisées avant le lancement du projet, seront continuellement mises à jour tout au long du cycle du projet afin de s'adapter à tout changement du contexte. En outre, des études d'impact seront régulièrement menées pour évaluer l'efficacité des interventions, en tenant compte des retours d'information des membres de la communauté et en ajustant les stratégies si nécessaire. Cette évaluation continue permet de s'assurer que les interventions restent sensibles aux dynamiques locales et évitent d'exacerber les tensions ou les vulnérabilités existantes.

Le leadership et la participation significative des communautés locales sont au cœur de la stratégie du projet. En engageant activement et en responsabilisant les dirigeants locaux et les membres de la communauté dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies de paix et de sécurité communautaires, le projet garantit que les activités soient étroitement alignées sur les besoins et les préoccupations spécifiques de la communauté. Cette approche permet d'éviter les malentendus et de s'assurer que les interventions sont bénéfiques, qu'elles favorisent des résultats positifs plutôt que de causer des dommages. En outre, la collaboration avec les acteurs locaux, notamment les chefs de communautés, les ONG et les autorités, permettra d'aligner le projet sur les cadres existants et d'éviter de perturber les efforts locaux de consolidation de la paix et de la sécurité. Cette collaboration permet d'instaurer la confiance et de s'assurer que le projet soutient les initiatives locales, y compris celles soutenues par la MONUSCO (avant son départ), au lieu de les compromettre.

Le projet mettra en œuvre des mesures de sécurité complètes pour faire face aux attaques potentielles contre les participants aux activités de l'ICP. Il s'agit notamment d'adhérer à des protocoles de sécurité stricts et de procéder à des évaluations des risques afin de minimiser les dommages. Le personnel sera formé aux approches « Do No Harm » et à la sensibilité aux conflits. Une collaboration étroite avec les leaders locaux permettra d'identifier les risques potentiels et de s'assurer que l'engagement de la communauté n'augmente pas la vulnérabilité aux représailles. En intégrant la sensibilité aux conflits dans toutes les activités et en maintenant une communication ouverte avec les membres de la communauté, le projet vise à répondre aux préoccupations et à atténuer les risques associés à la participation. Par conséquent, l'élaboration de mécanismes de paix et de protection, tels que les systèmes d'alerte précoce et de réaction rapide (EWER) ou les zones exemptes d'armes (WFZ), impliquera une consultation approfondie avec les membres de la communauté afin de s'assurer que ces mesures peuvent être mises en œuvre en toute sécurité avec les participants et qu'elles sont adaptées aux contextes locaux.

Les mécanismes de retour d'information et de signalement de la communauté feront partie intégrante du projet, ce qui permettra un suivi et un ajustement continu sur la base des contributions des parties prenantes. Ces mécanismes comprendront également des dispositions relatives à la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA), garantissant que tout problème lié à la sécurité et à la dignité soit traité rapidement. En cas de retombées imprévues, le projet modifiera ses stratégies afin d'atténuer tout préjudice supplémentaire. L'ensemble du personnel et des partenaires sera formé aux principes de l'approche « Do No Harm », y compris la sensibilité aux conflits et la prise de conscience culturelle, afin de garantir que les décisions donnent la priorité à la sécurité et à la dignité de toutes les personnes impliquées.

Après les trois premiers mois de mise en œuvre, NP procédera à un premier examen de la stratégie d'atténuation des risques et de ses résultats afin d'évaluer son efficacité, en se concentrant sur les

risques découlant des activités du projet et sur les risques potentiels pour les responsables de la mise en œuvre. Sur la base de ces résultats, les ajustements nécessaires seront apportés pour renforcer la stratégie et garantir la sécurité et l'atténuation des risques pendant toute la durée du projet. Ce premier examen sera soumis au PBSO. Par la suite, NP et UNFPA continueront à réviser régulièrement la stratégie, en y apportant les ajustements nécessaires pour maintenir une atténuation efficace des risques pendant toute la durée du projet.

En outre, NP dispose de protocoles de sécurité stricts pour les bénéficiaires du projet ainsi que pour les agents de protection dès le début du projet. Ces protocoles sont conçus pour aborder et atténuer les risques propres à leurs rôles et aux interactions dans le cadre du projet. Cependant, ils peuvent également être ajustés et mis à jour après la révision des trois mois afin de garantir qu'ils restent solides et réactifs aux besoins ou risques émergents identifiés au cours de la phase initiale du projet.

Risque spécifique au projet	Niveau de risque (faible, moyen, élevé)	Stratégie d'atténuation (y compris les considérations Ne Pas Nuire)
Risques Politique économique et socio-économique		
Instabilité Politique	Haut	Évaluer régulièrement les risques politiques ; maintenir une communication forte avec les parties prenantes ; renforcer les plans d'urgence et les protocoles de sécurité ; favoriser les relations avec les communautés ; maintenir la flexibilité opérationnelle.
Manque de bonne volonté politique	Moyen	Développer la confiance avec les dirigeants locaux et nationaux ; présenter de manière transparente les activités de NP/UNFPA ; se conformer aux réglementations gouvernementales ; collaborer avec les parties prenantes telles que les forums d'ONG et les clusters de protection. Le comité de pilotage jouera également un rôle crucial dans cette stratégie d'atténuation des risques en facilitant la coordination avec le gouvernement et d'autres parties prenantes clés, en veillant à l'alignement sur les priorités politiques et en tirant parti de son influence pour favoriser la bonne volonté et le soutien politiques.
Défis socio-économiques, y compris hausse du chômage, inégalités sociales (ethniques, religieuses, de genre, etc.), accès limité aux services essentiels et infrastructures déficientes.	Moyen	Procéder à des évaluations des besoins et à des consultations communautaires ; plaider en faveur de politiques traitant des questions systémiques ; contrôler et évaluer l'impact des programmes sur les groupes à risque ; assurer des mécanismes d'orientation ; collaborer avec les ONG pour des approches tenant compte des conflits.
Instabilité Économique	Moyen	Prépositionner les articles de soutien aux projets afin d'éviter les pénuries ; surveiller les prix et ajuster les budgets ; partager les informations sur les déclencheurs potentiels de violence ; coordonner avec les communautés et les partenaires ; mettre en place des chaînes d'approvisionnement alternatives.
Risques opérationnels, environnementaux et sécuritaires		

Violence directe, menaces, harcèlement ou détention par les communautés locales à l'encontre du personnel ou d'autres membres de la communauté, y compris les leaders, les EPJ et les EPF.	Moyen/critique	S'engager de manière proactive avec les communautés locales pour instaurer la confiance et répondre aux préoccupations. Assurer la visibilité et maintenir une identification claire pour éviter les malentendus. Faire preuve de prudence et respecter les coutumes et sensibilités locales. Établir et suivre des protocoles de sécurité spécifiques à la communauté, y compris des procédures pour signaler et gérer tout incident. Organiser des consultations régulières avec les communautés afin de rester informé des risques potentiels et d'adapter les stratégies en conséquence. Mettre en œuvre des mesures d'alerte et de réaction précoce avec la participation de la communauté afin de faire face rapidement aux menaces et d'apporter un soutien aux personnes touchées. Évaluer en permanence l'environnement sécuritaire et adapter les stratégies pour protéger efficacement les équipes de jeunes et de femmes.
Violence et représailles de la part de groupes armés à l'encontre de membres de la communauté participant aux initiatives d'ICP	Moyen/critique	Procéder à des évaluations approfondies des risques et s'engager avec les parties prenantes locales pour comprendre les menaces potentielles. Mettre en œuvre des protocoles de sécurité. Former le personnel aux protocoles de sécurité et aux interventions d'urgence. Assurer la coordination avec les acteurs internationaux et locaux de la sécurité afin de surveiller et d'atténuer les menaces. Maintenir la flexibilité nécessaire pour adapter les stratégies en fonction de l'évolution des conditions de sécurité. Travailler avec les communautés pour mettre en place des systèmes d'alerte précoce et des plans d'intervention afin d'atténuer les risques liés aux groupes armés, et apporter un soutien aux personnes touchées par la violence.
Violence indiscriminée affectant les zones de programme	Moyen	Suivre de près la dynamique des conflits et adapter les activités du programme au besoin. Mettre en œuvre des mesures de protection pour les zones de programme et le personnel. Se coordonner avec les forces de sécurité locales pour assurer la sécurité et minimiser les risques. Former le personnel à la sécurité et mettre en place des procédures d'urgence. Collaborer avec les membres de la communauté sur les mesures de sécurité, en veillant à ce qu'ils aient accès aux ressources de protection et à l'assistance dans les zones touchées par la violence. Concevoir des programmes flexibles pour s'adapter à l'évolution des conditions de sécurité.
Risques pour les agents et le personnel de protection fortement exposés aux conflits et à la violence	Haut	Assurer une formation complète en matière de sécurité personnelle, de navigation dans les conflits et d'intervention en cas d'urgence. Mettre en œuvre des protocoles de sécurité rigoureux, y compris des systèmes d'hébergement, de transport et de communication sécurisés. Procéder à des évaluations régulières des risques et adapter les mesures de sécurité en conséquence. Fournir un soutien psychologique et des

		séances de débriefing pour aider le personnel à faire face au stress des environnements à haut risque. Collaborer avec les parties prenantes locales pour améliorer la sécurité et établir des zones sécurisées.
Routes bloquées en raison de la météo, de conflit, de manifestations ou d'acteurs armés	Moyen	Planifier et coordonner soigneusement les déplacements, en particulier dans les zones à haut risque. Mettez en place des systèmes de communication solides pour rester informé des conditions de sécurité. Élaborer et tenir à jour des plans d'urgence pour les itinéraires alternatifs et les évacuations d'urgence. S'engager avec les communautés locales pour faciliter l'accès et traiter toute restriction de manière proactive. Pour les zones difficiles d'accès, collaborer avec les membres de la communauté locale, les autorités et d'autres acteurs sur l'accès lorsque la sécurité le permet, ou opter pour le travail à distance lorsque c'est possible. Tirer parti de notre vaste expérience dans la poursuite d'opérations dans des zones difficiles d'accès dans plusieurs pays, sans soutien blindé. Cette expertise nous permet de gérer efficacement les problèmes d'accès et de garantir la poursuite de notre travail dans des environnements complexes.
Vol et Criminalité	Bas	Transporter les coordonnées des personnes à contacter en cas d'urgence et les pièces d'identité séparément des objets de valeur ; se déplacer par deux si nécessaire.
Accidents de routes	Haut	Adopter une conduite défensive et des mesures de sécurité ; voyager dans deux voitures sur les itinéraires difficiles ; fixer des couvre-feux dans les zones à haut risque.
Problèmes environnementaux exacerbant les vulnérabilités et les conflits, notamment le changement climatique, les phénomènes météorologiques extrêmes, la raréfaction des ressources, les inondations, la pénurie d'eau.	Moyen	Mettre en œuvre des mesures d'adaptation pour la résilience climatique, telles que des évaluations régulières des risques et une planification flexible des projets ; promouvoir la gestion durable des ressources et de la résolution des conflits ; élaborer des plans d'urgence pour les inondations et des voies d'approvisionnement alternatives ; plaider en faveur de politiques visant à relever les défis environnementaux ; inclure les inondations dans les plans d'urgence ; intégrer les principes de durabilité ; réaliser des évaluations conjointes de l'impact sur l'environnement ; établir des partenariats avec des organisations de protection de l'environnement.
Risques de non-conformité, de données et RH		
Le non-respect des directives de conformité de la subvention : Cela inclut des problèmes tels que des divergences dans les rapports financiers, des anomalies dans les audits et des irrégularités dans les processus de passation de marchés, ainsi	Bas	Les documents et les réunions de lancement de la subvention garantiront que chaque département soit informé des exigences de conformité de la subvention et que les fonds ne soient pas décaissés tant que toutes les procédures n'ont pas été correctement respectées et que la documentation n'a pas été fournie. Mettre en œuvre des programmes de formation solides sur la conformité pour tout le personnel concerné. Communiquer des procédures claires et documentées pour les finances et

que le non-respect des lignes directrices en matière de rapports narratifs, de finances et de passation de marchés.		l'approvisionnement qui s'alignent sur les lignes directrices de la subvention. Réaliser régulièrement des audits et des examens internes. Favoriser une culture de la transparence et de la responsabilité.
Défis en matière de personnel	Moyen	Offrir des packages et un soutien compétitif ; investir dans les conditions de vie ; fournir une formation ; créer des opportunités de croissance ; favoriser un environnement de travail positif ; disposer de plans d'urgence en cas de pénurie de personnel.
Violations de données	Haut	Utiliser des médias sécurisés pour le partage de données ; mettre en œuvre des mesures de cybersécurité ; éduquer le personnel sur la sécurité des données ; limiter l'accès aux données ; faire recours à des audits ; avoir un plan de réponse en cas de violations ; sauvegarder régulièrement les données.
Efficacité du Programme		
Échec de l'adhésion de la communauté	Bas	Mener une analyse complète au niveau local et établir des relations ; adapter les projets pour les aligner sur les normes culturelles ; assurer une forte participation de la communauté ; former le personnel à la gestion des sujets sensibles.
Collaboration avec la Police et partage d'information sur les personnes disparus et les risque de violation de droits humains	Moyen	La collaboration et partage d'information sur le cas de disparition, des violations des droits sera faite de manière volontaire et anonyme pour assurer la sécurité des informateurs
Stigma et Exclusion Sociale de ceux participant aux activités d'ICP	Moyen	Former les défenseurs des droits humains et les membres de la communauté en communication ; développer des matériaux sensibles aux cultures ; créer de la confiance avec les leaders de la communauté et les figures religieuses.
La participation des femmes et des filles aux activités ICP entraîne des risques accrus de harcèlement sexuel, d'agression et d'autres formes de violence fondée sur le sexe ou de stigmatisation et de discrimination sociales.	Moyen	Mettre en œuvre des programmes complets de formation et de sensibilisation à la prévention et à la réponse à la violence liée au genre, sensibiliser la communauté à la remise en cause des normes de genre néfastes et mettre en place des mécanismes de signalement sûrs pour les incidents de violence liée au genre. Établir des partenariats avec des organisations locales pour fournir des services de soutien aux survivants de la violence sexiste et impliquer les familles afin d'obtenir leur soutien. Des moyens de transport sûrs et fiables, des activités localisées et des horaires flexibles seront mis en place pour améliorer la mobilité et l'accès. Les activités de l'UNFPA chercheront à lever les obstacles économiques, tandis que des formations inclusives au leadership, des quotas de genre et des programmes de mentorat donneront aux femmes les moyens d'assumer des rôles décisionnels. Des évaluations régulières des risques, des protocoles de protection solides et un plaidoyer auprès des autorités locales et des groupes armés minimiseront les retombées politiques et sécuritaires, garantissant un

		environnement sûr et favorable à la participation active des femmes et des filles aux activités de l'ICP.
Risques liés à la participation des jeunes aux activités d'ICP	Moyen	Des programmes complets de formation et de mentorat seront mis en place pour doter les jeunes de compétences en matière de transformation des conflits et de consolidation de la paix. Des initiatives d'engagement et de sensibilisation de la communauté viseront à remettre en question et à modifier les perceptions négatives de la participation des jeunes, en encourageant un leadership positif de la part des jeunes. Des espaces de réunion sûrs et accessibles seront mis à disposition, ainsi que des horaires flexibles pour tenir compte des engagements éducatifs. Les efforts de plaidoyer se concentreront sur l'engagement des familles et des autorités locales afin d'obtenir leur soutien et la reconnaissance du rôle positif que les jeunes peuvent jouer dans la construction de la paix.
Échec en matière de Suivi et Évaluation	Moyen	Suivre la mise en œuvre de la MEL ; utiliser des méthodes participatives de collecte de données ; faire appel à des évaluateurs externes ; collaborer avec les partenaires sur les plans de la MEL ; partager les mises à jour et solliciter le retour d'information des partenaires.
Influence négative par les fauteurs de troubles	Moyen	Établir des relations avec les autorités locales ; engager un dialogue avec les fauteurs de troubles ; renforcer l'engagement communautaire ; surveiller les activités des fauteurs de troubles et adapter les stratégies.
Mauvaise réaction au plaidoyer	Haut	Entretenir des relations positives avec les autorités ; effectuer une analyse des problèmes et une cartographie des parties prenantes ; former la société civile au plaidoyer ; adapter le plaidoyer aux contextes culturels ; préparer des plans d'urgence.
Violation du principe de sauvegarde (PSEA)	Haut	NP dispose d'une solide stratégie de sauvegarde dirigée par un comité de sauvegarde et de responsabilité au sein de son conseil d'administration. En tant que membre des normes humanitaires fondamentales et du système de divulgation des fautes professionnelles, NP garantit la transparence et la responsabilité. Des lignes hiérarchiques claires et une formation obligatoire et régulière à la protection et à la PSEA pour l'ensemble du personnel renforcent la sensibilisation et la réactivité. Les victimes et les dénonciateurs sont protégés par des canaux de signalement confidentiels, des mises à jour constantes de la politique et des pratiques tenant compte des spécificités culturelles. Des systèmes de soutien, y compris des conseils et une assistance juridique, sont mis à la disposition des personnes concernées. Des évaluations par des tiers garantissent des normes élevées en matière de responsabilité et d'amélioration continue.

- d) **Suivie / évaluation** – Décrivez l'approche de S&E du projet, y compris l'expertise en S&E de l'équipe de projet et les principaux moyens et calendrier de collecte des données. Inclure : une

ventilation du budget pour les activités de suivi et d'évaluation, y compris la collecte de données de base et de fin de ligne et une évaluation indépendante, et un calendrier approximatif de S&E. Les bénéficiaires de fonds sont tenus de réserver au moins 5 à 7% du budget du projet pour les activités de S&E, y compris des fonds suffisants pour une évaluation indépendante de qualité.

UNFPA recruterá un staff international avec un contrat temporaire comme une ressource technique qui va coordonner le suivi de la mise en œuvre des interventions planifiées par le projet. Ce suivi sera effectué régulièrement par le biais du comité de coordination technique qui sera mis en place entre l'UNFPA, NP et les partenaires pour assurer la mise en œuvre et le suivi-évaluation du projet. Des collectes de données supplémentaires seront effectuées pour obtenir des données de base afin de faciliter l'évaluation des indicateurs à la fin du projet. Les données relatives à la mise en œuvre du projet seront régulièrement collectées, rassemblées et analysées à des fins de prise de décision. Le plan se base sur :

- Organisation de réunions de coordination mensuelles convoquées par le ministère provincial de la planification et facilité par l'UNFPA.
- Des groupes de travail pour la gestion des connaissances et le partage des bonnes pratiques de l'approche ICP.
- Organiser des réunions trimestrielles pour le comité technique, afin de suivre l'évolution des réalisations par rapport à des objectifs prédéterminés, les difficultés rencontrées pour y remédier, et identifier les enseignements tirés de la mise en œuvre du projet et les réorienter.
- Missions de suivi de l'état d'avancement de la mise en œuvre impliquant des responsables administratifs au niveau provincial et/ou national.

Par ailleurs, le cadre de suivi et d'évaluation de NP repose sur les principes du leadership local, de la diversité et de la décolonisation, ce qui permet une flexibilité et une adaptation à des contextes dynamiques. NP contribuera au S&E à travers le responsable du suivi et de l'évaluation/subventions de NP, soutenu par le chef d'équipe, qui supervisera la collecte de données par le biais d'enquêtes régulières, d'entretiens et des groupes de discussion afin de garantir une collecte de données complète et pertinente sur le plan contextuel.

Une cartographie des interventions et les statistiques des populations servies par nos interventions seront régulièrement documentées par des données collectées sur le terrain.

La collecte de données de NP pour le suivi comprend des enquêtes régulières, des entretiens et des focus groupes (groupes de discussions) organisés par les équipes de terrain. Ces activités permettent de recueillir des informations sur les progrès réalisés par rapport aux objectifs du projet, les difficultés rencontrées et les enseignements tirés. Le personnel de terrain soumet des rapports d'activité, qui sont consolidés dans des rapports hebdomadaires de terrain par le chef d'équipe à des fins de gestion de projet. Le responsable de Suivi et Évaluation/Subventions compile ces rapports pour les parties prenantes internes et externes. Des visites régulières sur le terrain par les responsables du programme complètent les activités de suivi afin de vérifier l'exactitude des données et de garantir la responsabilité.

Pour améliorer la gestion des connaissances, le projet documentera systématiquement son approche innovante et recueillera les leçons apprises tout au long de la mise en œuvre. NP dirigera la collecte de ces connaissances, créant une base complète qui soutiendra l'amélioration continue au sein du projet et permettra une application plus large et une mise à l'échelle à travers la RDC. Les idées seront partagées avec un large éventail de parties prenantes, y compris les membres de la communauté, les représentants du gouvernement à tous les niveaux – du local au national – les agences de l'ONU, les ONGI et les organes de coordination concernés. L'UNFPA soutiendra la diffusion des leçons apprises

à travers les plateformes et encouragera l'échange de connaissances avec les fonctionnaires et les autres agences de l'ONU, en veillant à ce que les idées atteignent les publics pertinents au moment opportun. Grâce à cette approche, le projet vise à informer les initiatives futures et à contribuer à un corpus croissant de connaissances pour des contextes similaires.

Pour l'évaluation de base et l'évaluation finale, des évaluations clés et des exercices d'engagement communautaire sont menés au début et à la fin du projet. Les méthodes de collecte de données comprennent les enquêtes, les entretiens, l'implication des communautés, afin d'avoir une compréhension approfondie et complète de l'impact du projet. L'analyse des données quantitatives et qualitatives favorise l'apprentissage et l'amélioration du programme, en mettant l'accent sur une approche fondée sur les "enseignements tirés". Les activités d'évaluation donnent la priorité au principe "Do No Harm" (ne pas nuire) afin d'éviter les conséquences négatives involontaires.

En termes de budget, environ 5% du budget du projet sera alloué pour les activités de suivi, y compris l'implication des communautés et les mécanismes de retour d'informations. \$20,000.00 supplémentaires sont réservés pour une évaluation indépendante au départ et à l'arrivée. La phase de collecte des données de base s'étendra sur les six premiers mois du projet, tandis que la collecte des données de fin de projet aura lieu au cours des six derniers mois. L'évaluation indépendante sera réalisée à la fin de la période du projet.

L'approche de suivi et évaluation est alignée avec le cadre interne de suivi de projet de NP et le plan d'action indicateurs de performance. Elle intègre également des indicateurs issus des cadres de résultats stratégiques existants ou des cadres de coopération des Nations unies afin de garantir l'alignement sur des objectifs stratégiques plus larges. Cette approche garantit un suivi et une évaluation rigoureux tout au long du cycle de vie du projet, favorisant l'apprentissage, la responsabilisation et l'amélioration continue.

- e) **Stratégie de fin de projet / durabilité** – Expliquez brièvement la stratégie de sortie du projet pour garantir que le projet peut être clôturé à la fin de la durée du projet, soit par des mesures de durabilité, des accords avec d'autres donateurs pour le financement de suivi ou la fin des activités qui n'ont pas besoin de soutien supplémentaire. Si le soutien d'autres bailleurs de fonds est attendu, expliquez ce que le projet fera concrètement et de manière proactive pour essayer d'assurer cet appui dès le départ. Envisagez d'éventuels partenariats avec d'autres donateurs ou institutions financières internationales.

La stratégie de durabilité du projet vise à garantir que les mécanismes de protection communautaire, y compris les CPT tels que les EPJ, les EPF et les comités de paix, continuent de fonctionner efficacement après la fin du projet. Pour ce faire, plusieurs mesures clés seront mises en œuvre afin d'intégrer ces équipes dans les structures et systèmes locaux, garantissant ainsi la continuité de leur impact et de leur fonctionnement.

Pour garantir l'efficacité à long terme des CPT, le projet fournira un soutien complet en matière d'échange de capacités et de mentorat. Cela comprend une formation sur la transformation des conflits, la consolidation de la paix et des stratégies de protection spécifiques telles que les systèmes d'alerte précoce et de réaction rapide (EWER) et les zones exemptes d'armes (WFZ). Le projet travaillera avec les CPT pour développer et mettre en œuvre des plans d'action spécifiques aux communautés, en veillant à ce que ces plans soient réalistes, culturellement appropriés et conçus pour répondre aux besoins uniques de chaque communauté. La formation sera complétée par un accompagnement et un mentorat continu, afin d'aider les membres des CPT à améliorer en permanence leurs compétences et à s'adapter à l'évolution des défis. Ce soutien permettra aux CPT de fonctionner de manière indépendante et durable, même après la fin formelle du projet.

Le projet s'engagera également activement auprès des autorités locales afin de s'assurer de leur engagement à soutenir les mécanismes de protection communautaires tels que les CPT. Il s'agit non seulement d'intégrer les CPT dans les cadres existants, mais aussi de plaider pour que les autorités reconnaissent et soutiennent les efforts concrets des mécanismes de protection communautaires. En démontrant l'efficacité et l'impact des CPT, le projet veillera à ce que les autorités considèrent ces structures comme des partenaires de valeur dans les efforts de paix et de sécurité au niveau local. Le projet fournira également une formation ciblée aux autorités locales sur les stratégies de protection non armées et non violentes, leur permettant d'apporter un soutien plus efficace aux communautés et de travailler avec les CPT. En plus de la formation, le projet facilitera les réunions régulières et les initiatives de collaboration entre les membres des communautés, les CPT et les autorités locales. Ces interactions viseront à renforcer les relations, à clarifier les rôles et les responsabilités et à aligner les activités des CPT sur les priorités et les politiques locales. En favorisant un environnement de collaboration, le projet veillera à ce que les CPT bénéficient du soutien et des ressources nécessaires de la part des autorités locales pour poursuivre leur travail de manière collaborative après la fin du projet. Le projet cherchera à aligner les activités des CPT sur les mécanismes existants soutenus par la MONUSCO et d'autres acteurs nationaux clés, y compris les cadres et initiatives plus larges de protection et de consolidation de la paix.

L'engagement communautaire sera un élément clé de la stratégie de durabilité. Le projet impliquera activement les membres de la communauté dans le développement et la mise en œuvre de stratégies de protection, en veillant à ce que ces stratégies soient adaptées aux besoins et aux priorités locales. En favorisant l'établissement de relations solides entre les CPT et les membres de la communauté, le projet contribuera à créer une appropriation et un soutien locaux pour les activités des CPT.

Le projet identifiera des sources de financement potentielles et établira des relations avec des organisations dont les priorités s'alignent sur les objectifs des CPT et d'autres mécanismes soutenus. En démontrant l'impact et la durabilité de ces équipes et de ces initiatives, le projet présentera des arguments solides en faveur d'un soutien financier continu aux CPT. La démonstration de l'efficacité des CPT dans l'amélioration de la sécurité et de la résilience des communautés, ainsi que l'intégration réussie de ces équipes dans les cadres de gouvernance et de sécurité locaux, seront essentielles pour obtenir un financement continu.

Le projet plaidera également pour que les CPT et les mécanismes similaires soient inclus dans des stratégies de financement et des cadres de soutien plus larges, en soulignant leur rôle essentiel dans la paix et la sécurité locales. L'engagement avec les parties prenantes, y compris les partenaires existants tels que UNFPA, les AFPs du SNU intervenant dans ce même secteur et les OSC locales, renforcera les arguments en faveur d'un investissement continu. En veillant à ce que les CPT et les mécanismes connexes soient bien positionnés pour attirer et garantir un financement, le projet vise à maintenir leurs opérations et leur impact bien au-delà de la fin de la période initiale du projet.

Afin de garantir une sortie en douceur tout en respectant les principes « Do No Harm », le projet mettra en œuvre une stratégie de sortie claire et transparente. Les communautés seront informées du calendrier du projet bien à l'avance, y compris d'un plan détaillé de transfert des responsabilités. Des protocoles seront établis pour définir clairement la manière dont NP transférera les responsabilités aux entités locales, y compris les CPT et les autorités. Ce processus impliquera la création de plans de transfert structurés et veillera à ce que les membres de la communauté comprennent la transition et y soient préparés. Le projet mettra également en place des mécanismes permettant aux communautés de fournir un retour d'information et de faire part de leurs préoccupations tout au long du processus de sortie, afin de s'assurer que tous les problèmes soient traités rapidement et que la transition ne crée pas de vulnérabilités supplémentaires. En prenant ces

mesures, le projet vise à minimiser tout impact négatif potentiel et à s'assurer que les communautés soient bien préparées à poursuivre le travail des CPT et d'autres mécanismes de manière indépendante.

UNFPA fera un plaidoyer pour l'intégration de l'approche ICP dans la stratégie nationale de protection civile et dans le nouveau plan provincial du développement provincial du Sud Kivu.

IV. Budget du projet

Fournissez de brèves informations supplémentaires sur les coûts des projets, en mettant en évidence les choix spécifiques qui ont sous-tendu la préparation du budget, en particulier pour le personnel, les déplacements ou tout autre soutien indirect au projet, afin de démontrer le rapport qualité-prix du projet. Le budget proposé pour tous les projets doit inclure des fonds suffisants pour une évaluation indépendante. Le budget proposé pour les projets impliquant des bénéficiaires directs non onusiens doit inclure des fonds pour un audit indépendant. Remplissez l'annexe sur l'optimisation des ressources du projet.

Veuillez noter que dans presque tous les cas, le Fonds pour la consolidation de la paix transfère les fonds des projets en une série de tranches basées sur les performances. L'approche standard du PBF consiste à transférer les fonds du projet en deux tranches pour les bénéficiaires des Nations Unies et en trois tranches pour les bénéficiaires non-ONU, en débloquant les deuxième et troisième tranches dès que les critères de performance ont été atteints. Tous les projets comprennent les deux critères de performance standard suivants: 1) au moins 75% des fonds de la première tranche ont été engagés et 2) toutes les obligations de rapport de projet ont été respectées. En plus de ces indices de référence standard et en fonction de la cote de risque ou d'autres facteurs spécifiques au contexte, des repères supplémentaires peuvent être indiqués pour le déblocage des deuxièmes et troisièmes tranches.

Veuillez préciser ci-dessous tous les facteurs spécifiques au contexte qui peuvent être pertinents pour le déblocage des deuxièmes et troisièmes tranches. Celles-ci peuvent inclure le bon déroulement des élections, l'adoption de lois clés, la mise en place d'unités ou de bureaux de contrepartie clés ou d'autres indicateurs de performance nécessaires avant que la mise en œuvre du projet puisse avancer. Dans votre réponse, veuillez indiquer comment les tranches basées sur la performance affectent les considérations de séquencement des projets.

Remplissez deux tableaux dans l'**annexe D du budget Excel**.

Dans le premier tableau budgétaire Excel de l'annexe D, veuillez inclure le pourcentage d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes (GEWE) pour chaque activité. Fournissez également une justification claire pour chaque allocation GEWE (par exemple, la formation comprendra une session sur l'égalité des sexes, des efforts spécifiques seront déployés pour assurer une représentation égale des femmes, etc.).

Annexe A. Liste de contrôle de l'état de préparation de la mise en œuvre du projet

Question	Planification	Oui	Non	Commentaire
1. Tous les partenaires d'exécution ont-ils été identifiés ? Sinon, quelles sont les étapes restantes et le calendrier proposé	0			
2. Les mandats du personnel clé du projet ont-ils été finalisés et prêts à être publiés ? Veuillez joindre à la soumission	0			
3. Les sites du projet ont-ils été identifiés ? Sinon, quel sera le processus et le calendrier	0			
4. Les communautés locales et les bureaux gouvernementaux ont-ils été consultés / sensibilisés sur l'existence du projet ? Veuillez indiquer quand cela a été fait ou quand cela sera fait.	0			
5. Une analyse / identification préliminaire des leçons apprises / des activités existantes a-t-elle été effectuée ? Sinon, quelle analyse reste-t-il à faire pour permettre la mise en œuvre et le calendrier proposé ?	0			
6. Les critères des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Sinon, quels seront le processus et le calendrier.	0			
7. Des accords ont-ils été conclus avec les homologues gouvernementaux concernés concernant les sites de mise en œuvre du projet, les approches, la contribution du gouvernement ?	0			Bien que les accords ne soient pas encore en place, les discussions avec les homologues gouvernementaux sont solides et continues. Le Gouvernement a été consulté à travers le Ministre du Plan au niveau du Sud Kivu, le chef de division du Plan, le Ministre de l'Intérieur, le coordinateur provincial du Système d'alerte précoce, le Directeur de la Direction de protection civile et le Gouverneur de la Province du Sud Kivu
8. Des dispositions claires ont-elles été prises sur l'approche de mise en œuvre du projet entre les organisations bénéficiaires du projet ?	0			
9. Quelles autres activités préparatoires doivent être entreprises avant que la mise en œuvre effective du projet puisse commencer et combien de temps cela prendra-t-il?	N/A			Genre
10. L'expertise de l'ONU en matière de genre a-t-elle influencé la conception du projet (par exemple, un conseiller / expert / point focal en matière de genre ou un collègue d'ONU Femmes a-t-il apporté sa contribution) ?	0			
11. Des consultations avec des femmes et / ou des organisations de jeunesse ont-elles éclairé la conception du projet?	0			

12. Les indicateurs et cibles du cadre de résultats sont-ils ventilés par sexe et par âge ?	<input type="radio"/> O	
13. L'annexe budgétaire comprend-elle des allocations vers GEWE pour toutes les activités et des justifications claires des allocations GEWE ?	<input type="radio"/> O	

Annexe B. Liste de contrôle de l'optimisation des ressources du projet PBF (« Value for Money »)

Question	Oui	Non	Commentaire
1. Le projet a-t-il une justification narrative du budget, qui fournit des informations supplémentaires spécifiques au projet sur tout choix budgétaire majeur ou des coûts de personnel, de fonctionnement ou de déplacement plus élevés que d'habitude, afin d'expliquer comment le projet garantit l'optimisation des ressources ?	<input type="radio"/> O		
2. Les coûts unitaires (par exemple pour les voyages, les services de consultants, l'achat de matériel, etc.) sont-ils comparables à ceux utilisés dans des interventions similaires (soit dans des contextes nationaux similaires, au sein des régions, soit dans des interventions antérieures dans le même contexte national) ? Sinon, cela doit être expliqué dans la section narrative du budget.	<input type="radio"/> O		
3. Le budget proposé est-il proportionné aux résultats escomptés du projet et à la portée du projet (par exemple, nombre, taille et éloignement des zones géographiques et nombre de bénéficiaires directs et indirects proposés) ? Fournissez vos commentaires.	<input type="radio"/> O		
4. Le pourcentage de personnel et de frais de fonctionnement de l'agence des Nations Unies récipiendaire et de tout partenaire d'exécution est-il clairement visible et raisonnable pour le contexte (e.g. pas plus de 20% pour le personnel), et couts raisonnables pour les voyages et coûts opérationnels directs) à moins d'être bien justifiés dans la section narrative ?	<input type="radio"/> N		Contrairement aux modèles budgétaires conventionnels qui se concentrent sur l'aide matérielle ou financière, NP consacre une partie importante de son budget à l'emploi de personnel qualifié, car notre programmation repose fondamentalement sur notre personnel. Au lieu de fournir une aide matérielle, notre travail en faveur de la paix et de la protection repose sur l'expertise et la présence des membres de notre personnel. Ces personnes vivent et travaillent au sein des communautés que nous servons, apportant

	<p>une compréhension profonde des dynamiques locales et contribuant au développement de mécanismes efficaces de prévention de la violence et de consolidation de la paix.</p> <p>L'élément humain n'est pas seulement une composante de notre travail, il est notre travail.</p> <p>Par conséquent, NP recommande que les frais de personnel soient considérés comme faisant partie des "activités du programme" et cette catégorisation reflète plus précisément notre approche opérationnelle.</p>		
5.	Les frais de personnel sont-ils proportionnels à la quantité de travail requise pour l'activité ? Et le projet utilise-t-il du personnel / une expertise locale plutôt qu'internationale lorsque cela est possible ? Quelle est la justification du recours à du personnel international, le cas échéant ?	O	
6.	Le projet propose-t-il l'achat de matériaux, d'équipements et d'infrastructures pour plus de 15% du budget ? Dans l'affirmative, veuillez indiquer les mesures prises pour garantir l'optimisation des ressources dans le processus de passation des marchés et leur entretien / utilisation durable pour la consolidation de la paix après la fin du projet.	N	
7.	Le projet propose-t-il l'achat d'un ou de plusieurs véhicules pour le projet ? Si oui, veuillez expliquer pourquoi les véhicules / véhicules de location existants ne peuvent pas être utilisés.	N	Des véhicules seront loués.
8.	Les agences d'exécution ou la mission des Nations Unies apportent-elles une source supplémentaire de financement / soutien en nature non PBF au projet ? Veuillez expliquer ce qui est fourni. Et si non, pourquoi pas.	N	

Annexe B.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

AA Functions

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved “Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds” (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially closed a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations' headquarters;
- Disburse funds to any RUNO for any cost extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in

		consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reporting and timeline

Timeline	Event
30 April	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
<i>Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure</i>	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

31 July	Voluntary Q2 expenses (January to June)
31 October	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent's website (<http://mptf.undp.org>).

Annexe B.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

Reporting:

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reports and timeline

Timeline	Event
28 February	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
30 April	Report Q1 expenses (January to March)
31 July	Report Q2 expenses (January to June)
31 October	Report Q3 expenses (January to September)
<i>Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure</i>	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent website (www.mptf.undp.org)

Final Project Audit for non-UN recipient organization projects

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

Special Provisions regarding Financing of Terrorism

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation.
- Has a current valid registration as a non-profit, tax-exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project

implementation for the duration of the proposed grant. (NOTE: If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches).

- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant.
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (NOTE: If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project-based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project.¹⁴
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought.
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

¹⁴ Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

Annexe C : Cadre de résultats du projet (DOIT inclure des cibles de données ventilées par sexe et par âge)

Outcomes	Outputs	Indicators	Means of Verification/ frequency of collection	Indicator milestones
Résultat 1 : La violence contre les civils est prévenue et contrée par des stratégies non armées. En rapport avec :		Outcome Indicator 1a: Les civils déclarent se sentir plus en sécurité suite à l'intervention du projet Baseline: À déterminer au départ. Target: augmentation de 30%, ventilés par âge et sexe. ¹⁵	Les données seront collectées au cours des études de base et de fin d'étude au moyen d'entretiens avec des informateurs clés et de discussions de groupe.	Des études de référence et de fin de parcours permettront de suivre les progrès accomplis dans la réalisation de cet objectif.
Objectif 16 des ODD : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.		Outcome Indicator 1b: Diminution du nombre d'incidents violents dans les zones d'opération de l'UCP. Baseline: À déterminer au départ. Target: 15% diminution	Données de suivi provenant de sources vérifiées et fiables, telles que le suivi des incidents de NP et les mécanismes de suivi des incidents de l'ONU. Des mises à jour et des vérifications régulières garantiront la précision et la cohérence des rapports tout au long de la période d'intervention.	Des études de référence et de fin de parcours permettront de suivre les progrès accomplis dans la réalisation de cet objectif.

¹⁵ Nous visons une augmentation de 30 % de la proportion de civils qui déclarent se sentir plus en sécurité, tous âges et sexes confondus. Cet objectif reflète notre engagement à améliorer la sécurité de tous les membres de la communauté, quel que soit leur âge ou leur genre. Toutefois, nous reconnaissons que l'expérience de la sécurité peut varier considérablement d'un groupe à l'autre. C'est pourquoi nous suivrons attentivement et rendrons compte de toute variation dans la perception de la sécurité en fonction de l'âge et du genre. En désagrégant les données, nous serons en mesure d'identifier si certains groupes connaissent plus ou moins d'améliorations que d'autres. Cette analyse détaillée nous aidera à comprendre les impacts nuancés de nos interventions et à nous assurer que nos stratégies répondent efficacement aux besoins de tous les membres de la communauté.

<p>particulier dans les zones de conflit et de post-conflit en vue du désengagement de la MONUSCO, vivent dans un environnement de sécurité renforcée, de paix durable, de justice plus efficace, de cohésion sociale et sont mieux protégées contre toutes les formes de violence (armée et non armée) et plus résilientes aux effets du conflit.</p> <p>Produit 3.1: Les politiques et réformes transformatrices et les approches innovantes sont appuyées, notamment celles relatives au : iii)</p> <p>L'élargissement des droits des femmes, la lutte contre les VBG et l'équité du genre notamment la Politique Nationale Genre et la stratégie de lutte contre les VBG</p>	<p>Output 1.1: Présence Protectrice, patrouilles, accompagnement pour les communautés à risques (NP)</p> <p>Output Indicator 1.1.1: Nombre de présence protectrice et patrouilles, en particulier dans les situations où les civils font face à des menaces immédiates de violence.</p> <p>Baseline: 0 Target: 54 présences protectrices et patrouilles organisées.</p>	<p>Output Indicator 1.1.2: Nombre de personnes (ventilés par sexe et âge) bénéficiant de la présence protectrice et des patrouilles.</p> <p>Baseline: 0 Target: 4200 (1890 femmes, 504 filles, 336 garçons, 1470 hommes),</p>	<p>Output Indicator 1.1.3: Nombre de personnes (ventilés par sexe et âge) bénéficiant des accompagnements protecteurs, y compris les survivants, les civils à risques et les prestataires de services aux communautés affectées.</p> <p>Baseline: 0 Target: 30 (12 femmes, 8 filles, 5 garçons, 5 hommes) (Note: Les accompagnements protecteurs sont</p>

Universal Periodic Review of Human Rights (UPR)
recommendations for DRC,
Third Cycle, Tuesday 7 May
2019 - 9:00 - 12:30 that this
Outcome helps to implement:
134.41.; 134.78.; 134.33.;
134.35.; 134.34.; 134.36.;

134.46.; 134.52.; 134.60.; 134.72.; 134.83.; 134.127.; 134.95.; 134.74.; 133.11.; 134.59.; 134.79.; 134.85.; 134.86.; 134.87.; 134.61.; 134.163.; 134.116.; 134.68.; 134.66.; 134.76.; 133.17.; 134.75.; 134.62.; 134.80.; 134.126.; 134.125.; 134.88.	Output 1.2: Analyse Communautaire, Sensibilisation, et Suivi de la Protection (NP) :	Output Indicator 1.2.1 Nombre d'analyses communautaires, d'évaluations et d'activités de suivi de la protection participatives menées. Baseline: 0 Target: 4	Les données sur les analyses communautaires, les évaluations et les activités de surveillance de la protection seront collectées au moyen de rapports d'activité et/ou de rapports hebdomadaires. La vérification sera également effectuée à partir des listes de présence, à condition que cela ne présente pas de risque pour les personnes participant. Baseline: 0 Target: 40 (20 femmes, 2 filles, 2 garçons, 16 hommes)
		Output Indicator 1.2.2: Nombre de personnes (ventilés par sexe et âge) y compris les membres et les dirigeants des communautés, les autorités et les partenaires, qui participent aux analyses, aux évaluations et aux activités de suivi de la protection des communautés. Baseline: 0 Target: 6	Les rapports seront soumis chaque semaine et vérifiés au moins une fois par mois par le personnel de suivi et d'évaluation ou d'autres personnes désignées.
		Output Indicator 1.3.1: Nombre de réunions sur la sécurité communautaire	Les rapports seront soumis chaque

Output 1.3: Réunions Communautaires de Sécurité (NP)	organisées avec les membres/leaders de la communauté et/ou les autorités, selon l'approche ICP. Baseline: 0 Target: 15	communautaires de sécurité seront collectées au moyen de rapports d'activité et/ou de rapports hebdomadaires. La vérification sera également effectuée à partir des listes de présence, à condition que cela ne présente pas de risque pour les personnes participant aux réunions	semaine et vérifiés au moins une fois par mois par le personnel de suivi et d'évaluation ou d'autres personnes désignées.
	Output Indicator 1.3.2: Nombre de personnes (ventilés par sexe et âge), y compris les membres/leaders de la communauté et les autorités, participant aux réunions communautaires de sécurité. Baseline: 0 Target: 120 (60 femmes, 7 filles, 5 garçons, 48 hommes)	Output Indicator 1.4.1: Nombre de tuteurs de résilience et d'influenceurs de changement de comportement formés. Baseline:0 Target: 120 (70 femmes et 30 hommes)	Des données sur les actions de dissuasion communautaires seront collectées.
Output 1.4: Plaidoyer dissuasif à l'égard des auteurs potentiels de violence (UNFPA)	Output Indicator 1.4.2: Témoignages de vies sauvées grâce à des influenceurs positifs et des mentors de la résilience. Baseline: 0 Target: 10 (6 témoignages de femmes et 4 témoignages d'hommes)	Un fichier de témoignages créé et publié. Articles produits et publiés.	Rapports
	Output Indicator 1.4.2: Nombre de réunions de plaidoyer avec les auteurs potentiels de violences.	Rapports, liste de participants en accord avec les participants.	Rapports

		Baseline:0 Target:6	Outcome Indicator 2a: Les infrastructures de paix soutenues par NP sont plus diverses, inclusives et équitables Baseline: À déterminer au départ. Target: augmentation de 15% en diversité, équité et inclusion.	Les données seront collectées lors des évaluations au moyen d'entretiens avec des informateurs clés et de discussions de groupe. Les données quantitatives seront collectées par le biais d'analyses démographiques des personnes participant aux infrastructures.	Des études de référence et de fin de parcours permettront de suivre les progrès accomplis dans la réalisation de cet objectif.
Résultat 2: Les structures locales de paix et de sécurité sont renforcées et améliorées, et sont plus inclusives des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés.	En rapport avec : Objectif 16 des ODD : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous. Objectif 5 des ODD : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.	Outcome Indicator 2b: Pourcentage de membres de la communauté (ventilés par genre et par âge) exprimant leur soutien aux méthodes non violentes de résolution des conflits et de protection des civils. Baseline: À déterminer au moment de l'enquête de référence. Target: Augmentation de 20 % du pourcentage d'individus qui expriment leur soutien aux méthodes non violentes de résolution des conflits et de protection des civils.	Les données seront collectées lors des évaluations à l'aide d'entretiens avec des informateurs clés et de discussions de groupe. Elles seront étayées par des études de cas élaborées par NP, UNFPA, des partenaires et des communautés locales.	Des études de référence et de fin de parcours permettront de suivre les progrès accomplis dans la réalisation de cet objectif. Elles seront étayées par des études de cas semi-régulières.	

<p>particulier dans les zones de conflit et de post-conflit dans la perspective du désengagement de la MONUSCO, vivent dans un environnement de sécurité renforcée, de paix durable, de justice plus efficace, de cohésion sociale et sont mieux protégées contre toutes les formes de violence (armée et non armée) et plus résilientes aux effets du conflit.</p> <p>Produit 3.1: Les politiques et réformes transformatrices et les approches innovantes sont appuyées, notamment celles relatives au : iii)</p> <p>L'élargissement des droits des femmes, la lutte contre les VBG et l'équité du genre notamment la Politique Nationale Genre et la stratégie de lutte contre les VBG</p>	<p>Outcome Indicator 2c: Les communautés locales ont agi pour réduire la violence ou protéger les civils</p> <p>Baseline: 0</p> <p>Target: 6 groupes et initiatives communautaires.</p>	<p>Les données seront collectées lors des évaluations à l'aide d'entretiens avec des informateurs clés et de discussions de groupe. Elles seront étayées par des études de cas élaborées par NP, UNFPA, des partenaires et des communautés locales.</p>	<p>Outcome Indicator 2d: Pourcentage de conflits au sein de la communauté résolus par des moyens non violents.</p> <p>Baseline: À déterminer lors de l'enquête de référence.</p> <p>Target: Augmentation de 15 % du pourcentage de conflits au sein de la communauté résolus par des moyens non violents.</p>	<p>Les données seront collectées dans les zones d'opération de la ICP lors des évaluations, en utilisant des entretiens avec des informateurs clés et des discussions de groupe.</p>	<p>Les rapports seront soumis chaque semaine et vérifiés au moins une fois par mois par le personnel de suivi et d'évaluation ou d'autres personnes désignées.</p>
<p>Output 2.1: Mettre en place et renforcer des mécanismes de protection et de consolidation de la paix inclusives et dirigés par les communautés (CPTs) (NP)</p>	<p>Output Indicator 2.1.1: Nombre de mécanismes inclusifs de protection/construction de la paix dirigés par la communauté renforcés ou établis.</p> <p>Baseline: 0</p> <p>Target: 3</p>	<p>Les données sur les CPTs seront collectées au moyen de rapports d'activité et/ou de rapports hebdomadaires. La vérification sera également effectuée à partir des listes de présence, à condition</p> <p>Universal Periodic Review of Human Rights (UPR) recommendations for DRC, Third Cycle, Tuesday 7 May 2019 - 9:00 - 12:30 that this Outcome helps to implement: 134.41.; 134.78.; 134.33.;</p>			

	que cela ne présente pas de risque pour les personnes participant.	Les données relatives à la participation au CPT seront collectées lors de réunions régulières et de contrôles avec les CPT. NP travaillera avec les programmation au moins de manière trimestrielle.	Les rapports de CPT sur la participation des CPT seront vérifiés par le personnel de S&E ou d'autres personnes désignées
134.35.; 134.34.; 134.36.; 134.46.; 134.52.; 134.60.; 134.72.; 134.83.; 134.127.; 134.95.; 134.74.; 133.11.; 134.59.; 134.79.; 134.85.; 134.86.; 134.87.; 134.61.; 134.163.; 134.116.; 134.68.; 134.66.; 134.76.; 133.17.; 134.75.; 134.62.; 134.80.; 134.126.; 134.125.; 134.88.	Output Indicator 2.1.2: Nombre de personnes (ventilés par sexe et âge) participant à des mécanismes inclusifs de protection/construction de la paix dirigés par la communauté. Baseline: 0 Target: 50 (20 femmes, 14 filles, 8 garçons, 8 hommes)	Output Indicator 2.1.3 : Nombre de plans d'action ou d'initiatives collaboratives pour la prévention et la réponse à la violence élaborés avec les membres/leaders de la communauté et les autorités. Baseline : 0 Target : 5	Les rapports seront soumis chaque semaine et vérifiés au moins une fois par mois par le personnel de S&E ou d'autres personnes désignées
	Output Indicator 2.2.1: Nombre de sessions et d'activités de training et de formation.	Les données sur les plans d'action ou les initiatives seront collectées par le biais de rapports d'activité et/ou hebdomadaires. Elles seront étayées par des études de cas élaborées par NP, UNFPA, les partenaires et les communautés locales.	Les rapports seront soumis chaque semaine et vérifiés au moins une fois par mois
	Output 2.2: Former et coacher les membres et leaders de la communauté aux méthodes ICP tels que	Les données sur le coaching et la formation seront collectées au moyen de rapports	Les rapports seront soumis chaque semaine et vérifiés au moins une fois par mois

la transformation des conflits, la consolidation de la paix, la prévention et la réponse à la violence sexuelle et sexiste, et les sujets connexes (NP)	<p>Baseline: 0 Target: 10</p> <p>Output Indicator 2.2.2: Nombre de personnes (ventilés par sexe et âge) participant à des activités de formation et de coaching.</p> <p>Baseline: 0 Target: 120 (48 femmes, 32 filles, 22 garçons, 18 hommes)</p>	<p>d'activité et/ou de rapports hebdomadaires. La vérification sera également effectuée à partir des listes de présence, à condition que cela ne présente pas de risque pour les personnes participant.</p>	mois par le personnel de suivi et d'évaluation ou d'autres personnes désignées.
	<p>Output 2.4: Amélioration de la participation aux activités socioculturelles et économiques (UNFPA)</p>	<p>Output Indicator 2.4.1: Nombre de personnes avec des origines ethniques différentes qui se sont rencontrées autour d'activités socioculturelles.</p> <p>Baseline:0 Target: 400 dont 50% de femmes et 50% d'hommes</p> <p>Output Indicator 2.4.2: Nombre d'émissions de radio communautaire diffusées par des clubs d'écoute</p>	<p>Les données sur le coaching et la formation seront collectées au moyen de rapports d'activité et/ou de rapports hebdomadaires. La vérification sera également effectuée à partir des listes de présence, à condition que cela ne présente pas de risque pour les personnes participant.</p> <p>Données et rapport par mois</p> <p>Extraits sonores et rapports</p>

<p>Résultat 3 : Amélioration de la communication, de la collaboration, de la coordination et de l'apprentissage au sein des équipes de protection communautaire et des porteurs de devoirs, y compris les autorités, sur les questions de paix et de sécurité.</p>	<p>communautaires pour la protection non armée des civils et la prévention de la violence communautaire.</p> <p>Baseline: 0 Target: 12</p> <p>Outcome Indicator 3a: Augmentation du nombre d'initiatives coordonnées en faveur de la paix et de la sécurité impliquant des membres de la communauté, des CPT et des porteurs de devoirs.</p> <p>Baseline: 0 Target: Augmentation de 25 % du nombre d'activités coordonnées de consolidation de la paix impliquant des membres de la communauté, des CPT et des porteurs de devoirs.</p>	<p>Des études de référence et de fin de parcours permettront de suivre les progrès accomplis dans la réalisation de cet objectif. Elles seront étayées par des études de cas élaborées par NP, UNFPA, les partenaires et les communautés locales.</p> <p>Des études de référence et de fin de parcours permettront de suivre les progrès accomplis dans la réalisation de cet objectif. Elles seront étayées par des études de cas élaborées par NP, UNFPA, les partenaires et les communautés locales.</p>
---	---	---

<p>institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.</p> <p>Objectif 5 des ODD : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.</p> <p>Indicateurs de l'UNSDCF et/ou du cadre de résultats stratégiques (2025-2029) :</p> <p>Effet 2.2 : D'ici 2029, les populations congolaises, en particulier dans les zones de conflit et de post-conflit dans la perspective du désengagement de la MONUSCO, vivent dans un environnement de sécurité renforcée, de paix durable, de justice plus efficace, de cohésion sociale et sont mieux protégées contre toutes les formes de violence (armée et non armée) et plus résilientes aux effets du conflit.</p>	<p>Produit 3.1 : Réunions et autres initiatives de plaidoyer avec les membres de la communauté, les mécanismes communautaires et/ou les autorités locales (NP)</p> <p>Output Indicator 1.3.1: Nombre d'initiatives de plaidoyer et réunions organisées pour influencer les autorités.</p> <p>Baseline: 0 Target: 5</p>	<p>Output Indicator 1.3.1: Nombre d'initiatives de plaidoyer et réunions organisées pour influencer les autorités.</p> <p>Baseline: 0 Target: 5</p> <p>Output Indicator 1.3.2: Nombre de membres de la communauté (ventilés par sexe et par âge), participant à des initiatives et à des réunions visant à influencer les autorités.</p> <p>Baseline: 0 Target: 10 (6 femmes 4 hommes)</p>	<p>Produit 3.2 : Navette Diplomatique et Négociations (NP)</p> <p>Output Indicator 3.2.1: Nombre d'actions de négociation et de navette diplomatique</p> <p>Baseline: 0 Target: 3 (Note: : les actions de négociations et de navette diplomatique sont effectuées selon les besoins, ce chiffre peut donc varier)</p>	<p>Produit 3.1: Les politiques et réformes transformatrices et les approches innovantes sont appuyées, notamment celles</p> <p>Output Indicator 3.3.1: Nombre d'activités et de sessions de coaching et de formation.</p> <p>Les données relatives aux activités de formation et de formation et de formation.</p>

<p>relatives au : iii) L'élargissement des droits des femmes, la lutte contre les VBG et l'équité du genre notamment la Politique Nationale Genre et la stratégie de lutte contre les VBG</p> <p>Universal Periodic Review of Human Rights (UPR) recommendations for DRC, Third Cycle, Tuesday 7 May 2019 - 9:00 - 12:30 that this Outcome helps to implement:</p> <p>134.41.; 134.78.; 134.33.; 134.35.; 134.34.; 134.36.; 134.46.; 134.52.; 134.60.; 134.72.; 134.83.; 134.127.; 134.95.; 134.74.; 133.11.; 134.59.; 134.79.; 134.85.; 134.86.; 134.87.; 134.61.; 134.163.; 134.116.; 134.68.; 134.66.; 134.76.; 133.17.; 134.75.; 134.62.; 134.80.; 134.126.; 134.125.; 134.88.</p>	<p>Produit 3.3 : Coaching et Formation pour Responsables et Autorités (NP)</p> <p>Universal Periodic Review of Human Rights (UPR) recommendations for DRC, Third Cycle, Tuesday 7 May 2019 - 9:00 - 12:30 that this Outcome helps to implement:</p> <p>134.41.; 134.78.; 134.33.; 134.35.; 134.34.; 134.36.; 134.46.; 134.52.; 134.60.; 134.72.; 134.83.; 134.127.; 134.95.; 134.74.; 133.11.; 134.59.; 134.79.; 134.85.; 134.86.; 134.87.; 134.61.; 134.163.; 134.116.; 134.68.; 134.66.; 134.76.; 133.17.; 134.75.; 134.62.; 134.80.; 134.126.; 134.125.; 134.88.</p>	<p>Baseline: 0 Target: 6</p> <p>Output Indicator 3.3.2: Nombre de personnes (ventilées par sexe et par âge) participant à des activités de formation et de coaching.</p> <p>Baseline: 0 Target: 70 (25 femmes, 45 hommes)</p>	<p>coaching seront collectées au moyen de rapports d'activité et/ou de rapports hebdomadaires. La vérification sera également effectuée à l'aide des listes de présence, pour autant qu'elle ne présente pas de risque pour les participants.</p>	<p>Output Indicator 3.4.1: Nombre de réunions provinciales sur la protection non armée des civils pour suivie et partage d'expérience</p> <p>Baseline:0 Target:12 dont 50% de participants femmes et 50% hommes.</p>	<p>Données sur les réunions, les recommandations clés et les plans d'action</p>	<p>Output Indicator 3.4.2: Nombre de supervisions conjointes organisées avec le gouvernement.</p> <p>Baseline:0 Target: 8</p>	<p>Données collectées lors de la supervision conjointe et liste des participants</p>	<p>Output Indicator 3.4.3: Nombre d'informateurs du système d'alerte précoce formés pour répondre aux alertes et assurer le suivi des cas</p>	<p>Les données sur le coaching et la formation seront collectées.</p>
--	---	---	---	--	---	---	--	---	---

Produit 3.5 Plaidoyer Stratégique (UNFPA)	<p>Baseline: 0 Target:60 dont 50% de femmes et 50% d'hommes</p> <p>Output Indicator 3.5.1: Nombre de notes de plaidoyer sur des cas d'abus rédigées et soumises aux autorités compétentes.</p> <p>Baseline:0 Target:12</p> <p>Output Indicator 3.5.2: Nombre de plans, politique, programmes nationaux, décrets prenant en compte l'approche de protection non-armée des civils.</p> <p>Baseline:0 Target: 1</p>	<p>Notes et retour d'informations</p> <p>Contenu de document</p>	<p>Rapports</p> <p>Rapports</p>

